

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

\*\*\*\*\*

**MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

---

*DIRECTION NATIONALE  
DE LA PLANIFICATION  
DU DEVELOPPEMENT*

*DIRECTION NATIONALE  
DE LA STATISTIQUE ET  
DE L'INFORMATIQUE*

**RAPPORT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE  
DU MALI EN 2004  
ET LES PERSPECTIVES POUR 2005**

*(Adopté par le Conseil des Ministres du 29 juin 2005)*

***Juin 2005***

## TABLE DES MATIERES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>Contexte .....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>(i) Environnement économique régional international en 2004 .....</b>                  | <b>3</b>  |
| <b>(ii) Environnement économique et social du Mali en 2004 .....</b>                      | <b>4</b>  |
| <b>I.SITUATION ÉCONOMIQUE DU MALI EN 2004.....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>1.1. Secteur réel.....</b>   | <b>5</b>  |
| 1.1.1. Croissance de la production. ....  | 5         |
| 1.1.2. Emplois du PIB .....   | 8         |
| 1.1.3. Prix et inflation.....   | 8         |
| <b>1.2. Finances publiques .....</b>  | <b>8</b>  |
| 1.2.1. Recettes .....   | 9         |
| 1.2.2. Dépenses .....   | 9         |
| 1.2.3. Soldes budgétaires.....  | 9         |
| 1.2.4 Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse .....           | 9         |
| 1.2.5. Financement .....  | 10        |
| 1.2.6. Situation de la dette extérieure au 31 décembre 2004 .....                         | 10        |
| <b>1.3. Balance des paiements.....</b>  | <b>11</b> |
| 1.3.1. Compte des transactions courantes .....  | 11        |
| 1.3.2. Compte de capital et d'opérations financières .....                                | 11        |
| 1.3.3. Solde global.....  | 12        |
| <b>1.4. Situation monétaire .....</b>   | <b>13</b> |
| 1.4.1. Avoirs extérieurs nets.....  | 13        |
| 1.4.2. Crédit intérieur .....   | 13        |
| 1.4.3. Masse Monétaire .....  | 13        |
| 1.4.4. Interventions de la Banque Centrale .....  | 14        |
| <b>1.5. Position du Mali par rapport aux nouveaux critères de convergence .....</b>       | <b>14</b> |
| <b>II.SITUATION SOCIALE DU MALI EN 2004.....</b>  | <b>15</b> |
| <b>2.1. Population et emploi .....</b>  | <b>15</b> |
| 2.1.1. Population .....   | 15        |
| 2.1.2. Emploi .....   | 15        |
| <b>2.2. Éducation .....</b>   | <b>16</b> |
| <b>2.3. Santé .....</b>   | <b>19</b> |
| 2.3.1. Extension de la couverture sanitaire et amélioration de la qualité des soins ..... | 19        |
| 2.3.2. Résultats des programmes d'appui spécifiques .....                                 | 20        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU MALI EN 2005.....</b>                        | <b>23</b> |
| <b>3.1. Secteur réel.....</b>  | <b>23</b> |
| <b>3.2. Finances publiques .....</b>   | <b>23</b> |
| 3.2.1 Recettes .....   | 23        |
| 3.2.2. Dépenses .....  | 24        |
| 3.2.3. Soldes budgétaires.....   | 24        |
| 3.2.4. Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse ..... | 24        |
| 3.2.5. Financement .....   | 24        |
| <b>3.3. Balance des paiements.....</b>   | <b>25</b> |
| 3.3.1. Comptes des transactions courantes.....                                   | 25        |
| 3.3.2. Compte de capital et d'opérations financières .....                       | 25        |
| 3.3.3. Solde global et financement .....   | 25        |
| <b>3.4. Situation Monétaire.....</b>   | <b>25</b> |
| 3.4.1. Avoirs extérieurs nets .....  | 25        |
| 3.4.2. Crédit intérieur .....  | 26        |
| 3.4.3. Crédit à l'économie .....   | 26        |
| <b>IV. PERSPECTIVES SOCIALES DU MALI EN 2005.....</b>                            | <b>27</b> |
| <b>4.1. Éducation .....</b>  | <b>27</b> |
| 4.1.1. La stratégie du PRODEC .....  | 27        |
| 4.1.2. Résultats attendus en 2005 .....  | 28        |
| <b>4.2. Santé .....</b>  | <b>28</b> |
| <b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>                                       | <b>30</b> |
| <b>Annexe 1: Indicateurs macroéconomiques entre 2002 et 2005 .....</b>           | <b>32</b> |
| <b>Annexe 2: Évolution de la croissance sectorielle entre 2002 et 2005 .....</b> | <b>33</b> |

## **LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES**

### **Liste des tableaux**

|   |    |
|---|----|
| Tableau N°1 : Évolution de la production agricole au Mali entre 2003 et 2004 (en tonnes) .....                                      | 5  |
| Tableau N°2 : Variation de la production d'or par société entre 2003 et 2004 en volume et en % .....                                | 7  |
| Tableau N°3 : Situation des critères de convergence en 2003 et 2004 .....   | 14 |
| Tableau N°4 : Évolution comparative de la couverture en structures sanitaires de 1er niveau offrant le PMA entre 2003 et 2004 ..... | 20 |
| Tableau N°5 : Évolution du budget d'investissement du PISE .....  | 28 |

### **Liste des graphiques**

|   |    |
|---|----|
| Graphique N°1 : Évolution du taux d'inflation entre 2000 et 2004 .....                                      | 8  |
| Graphique N°2 : Évolution du solde budgétaire base engagement entre 2000 et 2004 .....                      | 10 |
| Graphique N°3 : Évolution de l'IDE au Mali de 2002 à 2004 (en millions FCFA) .....                          | 12 |
| Graphique N°4 : Évolution du solde commercial et du solde globale de 2002 à 2004 en Milliards de FCFA ..... | 12 |
| Graphique N°5 : Évolution des taux de réussite au CEP; DEF et au BAC de 2002 à 2004 en % .....              | 18 |

## **INDEX DES ABREVIATIONS**

|                 |   |
|-----------------|---|
| <i>AMO</i>      | <i>Assurance Maladie Obligatoire</i>                                |
| <i>APDF</i>     | <i>Association pour la Promotion et le Développement/Femme</i>      |
| <i>BCEAO</i>    | <i>Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest</i>            |
| <i>BSI</i>      | <i>Budget Spécial d'Investissement</i>                              |
| <i>BRVM</i>     | <i>Bourse Régionale des Valeurs Mobilières</i>                      |
| <i>FBCF</i>     | <i>Formation Brute du Capital Fixe</i>                              |
| <i>FMI</i>      | <i>Fonds Monétaire International</i>                                |
| <i>FCFA</i>     | <i>Franc de la Communauté Financière Africaine</i>                  |
| <i>CAP</i>      | <i>Certificat d'Aptitude Professionnelle</i>                        |
| <i>CEDEAO</i>   | <i>Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest</i>      |
| <i>CPS</i>      | <i>Cellule de Planification et de Statistiques</i>                  |
| <i>CSAR</i>     | <i>Centre de Santé d'Arrondissement Revitalisé</i>                  |
| <i>CSC</i>      | <i>Centre de Santé de Cercle</i>                                    |
| <i>CSCOM</i>    | <i>Centre de Santé Communautaire</i>                                |
| <i>CSLP</i>     | <i>Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté</i>                |
| <i>CSREF</i>    | <i>Centre de Santé de Référence</i>                                 |
| <i>DNPD</i>     | <i>Direction Nationale de la Planification du Développement</i>     |
| <i>DNSI</i>     | <i>Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique</i>   |
| <i>DNTCP</i>    | <i>Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique</i> |
| <i>DEF</i>      | <i>Diplôme d'Étude Fondamentale</i>                                 |
| <i>DTCP</i>     | <i>Diphtérie Tétanos Coqueluche Polio</i>                           |
| <i>EAC</i>      | <i>Enquête Agricole et de Conjoncture</i>                           |
| <i>EDSM</i>     | <i>Enquête Démographique et de Santé/Mali</i>                       |
| <i>EMEP</i>     | <i>Enquête Malienne d'Évaluation de la Pauvreté</i>                 |
| <i>FAM</i>      | <i>Fonds d'Assistance Médicale</i>                                  |
| <i>IHPC</i>     | <i>Indice Harmonisé des Prix à la Consommation</i>                  |
| <i>JNV</i>      | <i>Journée Nationale de Vaccination</i>                             |
| <i>MST/SIDA</i> | <i>Maladies Sexuellement Transmissibles/SIDA</i>                    |
| <i>PEV</i>      | <i>Programme Elargie de Vaccination</i>                             |
| <i>PMA</i>      | <i>Paquet Minimum d'Activités</i>                                   |
| <i>PDDSS</i>    | <i>Plan Décennal de Développement Socio-Sanitaire</i>               |
| <i>PDS</i>      | <i>Projet de Développement Sanitaire</i>                            |
| <i>PFA</i>      | <i>Paralysie Flasque Aigue</i>                                      |
| <i>PIB</i>      | <i>Produit Intérieur Brut</i>                                       |
| <i>PNG</i>      | <i>Position Nette du Gouvernement</i>                               |
| <i>PPTÉ</i>     | <i>Pays Pauvres Très Endettés</i>                                   |
| <i>PRODEC</i>   | <i>Programme Décennal de Développement de l'Éducation</i>           |
| <i>PRODESS</i>  | <i>Programme de Développement Social et Sanitaire</i>               |
| <i>PSPHR</i>    | <i>Projet de Santé, Population et Hydraulique Rurale</i>            |
| <i>PISE</i>     | <i>Programme d'investissement sectoriel de l'éducation</i>          |
| <i>RNDB</i>     | <i>Revenu National Disponible Brut</i>                              |
| <i>SMIR</i>     | <i>Surveillance Intégrée des Maladies et de la Riposte</i>          |
| <i>SSP</i>      | <i>Soins de Santé Primaires</i>                                     |
| <i>TOFE</i>     | <i>Tableau des Opérations Financières de l'État</i>                 |
| <i>UEMOA</i>    | <i>Union Economique et Monétaire Ouest Africaine</i>                |

## INTRODUCTION

Le Mali dispose d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) depuis mai 2002. Il a fait de ce document le cadre unique de référence des politiques et stratégies de développement à moyen terme et le référentiel économique des négociations avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

Les statistiques fournies dans la présente analyse sont relatives aux données provisoires de la campagne agricole 2004/2005, aux réalisations 2004 des autres secteurs et à une estimation des perspectives pour l'année 2005.

La conjoncture économique nationale en 2004 a été marquée dans le secteur rural, par un démarrage difficile de la campagne agricole 2004/2005 et l'invasion acridienne qui a affecté les cultures céréalières et les pâturages. Au niveau du secteur secondaire les sociétés minières continuent de connaître des contre-performances.

Au plan international, l'année 2004 s'est caractérisée par la persistance des crises socio-politiques dans la sous région, la montée du prix du pétrole et l'instabilité des cours du coton et du dollar.

Avec ces facteurs défavorables, le taux de croissance économique est ressorti à 2,2% en 2004 contre 7,6% en 2003. La contre performance est essentiellement imputable au secteur primaire et au secteur secondaire. L'agriculture a connu une baisse de 10,7% en 2004 contre une croissance de 32,8% en 2003. La production d'or a reculé d'environ 18,3% par rapport à 2003.

L'inflation moyenne mesurée par la variation annuelle de l'IHPC (moyenne 12 mois) a été de -3,1% en 2004 contre -1,3% en 2003.

Au titre des finances publiques, les recettes totales hors dons ont atteint 454,7 milliards de FCFA en 2004 contre 434,3 milliards de FCFA réalisés une année plus tôt, soit une hausse de 4,7%. Il est attendu 502,6 milliards en 2005. Cette hausse en 2004 est en liaison avec l'accroissement des impôts indirects, notamment la TVA aux importations dont le taux de réalisation a été de 111,7%. Elles augmenteraient de 1,8% en 2005 pour se fixer à 113,7 milliards de FCFA.

Au 31 décembre 2004, l'encours de la dette publique extérieure à moyen et long terme avant allègement est estimé à 1 814,2 milliards de FCFA contre 1 798,7 milliards de FCFA en 2003. La dette multilatérale représente 76% de l'encours total.

Le ratio encours de la dette publique extérieure sur PIB s'est amélioré entre 2003 et 2004 en passant de 68,7% en 2003 à 66,5% en 2004.

Le solde des transactions courantes a affiché un déficit de 131,8 milliards de FCFA en 2004, contre 157,5 milliards en 2003 soit une amélioration de 25,7 milliards par rapport à 2003. Par conséquent, le solde global a affiché 23,6 milliards de FCFA en 2004 contre 71,5 milliards en 2003.

La situation monétaire du Mali a été caractérisée par un accroissement continu de la masse monétaire sur la période 2003/2004 en relation avec une amélioration des avoirs extérieurs nets et une progression du crédit intérieur. On note également sur la période une amélioration du crédit net à l'Etat du fait essentiellement de l'augmentation des dépôts publics à la Banque Centrale et dans les autres banques.

S'agissant de la situation sociale, la poursuite de la mise en œuvre du PRODEC en 2004 à travers le PISE, associée à la normalisation de la situation scolaire ont permis une amélioration de certains indicateurs au niveau du secteur de l'éducation. Ainsi, la priorité donnée à l'enseignement fondamental s'est traduite par une augmentation des effectifs et l'amélioration du taux brut de scolarisation qui passe de 67% en 2003 à 70,5% en 2004.

En matière de santé le taux d'accessibilité des populations aux structures de santé a atteint 47% en 2004 à moins de 5 Km. Cependant, la couverture vaccinale reste dans l'ensemble encore faible (1/3 des enfants de 12-23 mois ne reçoivent pas encore toutes les vaccinations recommandées du PEV).

Après le fléchissement de la croissance économique en 2004, une reprise est attendue en 2005 avec un taux de croissance du PIB de 7,1%.

Les programmes sociaux lancés en 2003/2004 se poursuivront en 2005. Il s'agit notamment de la poursuite du programme de logements sociaux (dont la deuxième phase, 525 logements à Bamako, Ségou, Gao et Kidal sera terminée en 2005) et du programme "Emploi Jeunes" dont les activités ont démarré en mars 2004. Il faut aussi signaler les enjeux socioéconomiques de l'organisation au Mali de la rencontre France/Afrique en 2005.

La mise en œuvre des différents chantiers de développement, notamment dans le domaine des infrastructures agricoles et de communication, devrait améliorer les conditions de vie des populations et contribuer à la réalisation de l'objectif global de lutte contre la pauvreté inscrit dans le CSLP.

## CONTEXTE

### i). Environnement économique régional et international en 2004

Les perspectives de l'économie mondiale se présentent sous de bons auspices. Le taux de croissance du PIB est ressorti à 4,6 % en 2004 contre 3,9 % en 2003. Il est attendu une croissance de 4,4 % en 2005. La forte hausse des prix des produits pétroliers, ainsi que la remontée des taux d'intérêt ont beaucoup joué sur cette croissance.

#### • Croissance

**Aux Etats-Unis**, la croissance a été soutenue par la forte progression de l'investissement, l'augmentation de la productivité et le redressement de l'emploi. Le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 4,6 % en 2004 contre 3,1 % en 2003.

**Dans la zone Euro**, des signes de redressement apparaissent grâce à une augmentation de l'investissement. La reprise demeure toutefois timide et les perspectives pourraient être moins satisfaisantes en raison de la faiblesse de la consommation privée, de l'appréciation de l'Euro et des incertitudes géopolitiques. Le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 1,7% contre 0,4% en 2003. Ce résultat est lié aux performances de croissance de la France et de l'Allemagne qui passent respectivement de 0,5% en 2003 à 1,5% en 2004 et de -0,1% en 2003 à 1,6% en 2004.

**En Asie**, la croissance économique a atteint 3,4% en 2004 contre 2,7% en 2003. Cette croissance est tirée par la Chine avec 7,0% en 2004 et le Japon dont la croissance continue de dépasser les attentes. Grâce à la vigueur de la demande extérieure, principalement de la Chine, et le soutien croissant à l'investissement et à la consommation, l'économie japonaise se maintient dans le peloton de tête.

**Pour l'Afrique au Sud du Sahara**, la croissance se consolide en 2004 grâce, notamment au renchérissement des produits de base, à l'amélioration de la stabilité politique et des conditions climatiques, ainsi qu'à l'augmentation de la production de pétrole et de gaz dans certains pays, notamment en Angola, au Tchad et en Guinée-Équatoriale. Le taux de croissance de l'activité économique s'est situé à 4,2% en 2004 contre 3,7% en 2003.

**Dans la zone UEMOA**, la croissance économique est toujours tributaire de la crise ivoirienne où on a enregistré un taux de 3,3% en 2004 contre 3,2% en 2003.

#### • Prix et inflation

**Aux États-Unis**, l'inflation a atteint 2,1% en 2004 contre 1,6% en 2003. Cette poussée inflationniste aurait pour origine la flambée des cours du pétrole.

**En Europe**, l'inflation a été inférieure à 2%. La désinflation en Europe proviendrait du repli des prix à l'importation et à la hausse modérée des salaires.

**En Asie**, les craintes de déflation en début d'année 2003 ont disparu et l'inflation s'inscrit en hausse en 2004 avec 4% contre 2,7% en 2003.

**En Afrique Subsaharienne**, l'inflation se replie pour se situer en deçà du seuil des 10%. Sept pays enregistrent un taux d'inflation de plus de 10%. Il s'agit, de l'Angola, la Gambie, le Mozambique, la Zambie, le Nigeria, Sao Tome et Principe et le Zimbabwe.

**Dans la zone UEMOA**, le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 0,6% en 2004 contre 1,3% en 2003. Par rapport à la norme communautaire de 3% maximum, tous les pays ont respecté ce critère.

- **Matières premières**

En ce qui concerne les prix des matières premières, les hypothèses retenues pour 2004 sont relativement prudentes, notamment pour les matières premières alimentaires et par contre optimistes pour les matières premières industrielles.

**Pour le pétrole**, la demande continue d'être soutenue en 2004 (+1,4 million de barils par jour) en liaison avec la bonne tenue de la croissance mondiale. Les sources possibles de tensions sur les cours demeurent. Il s'agit en effet des bas niveaux de stocks aux Etats-Unis et des instabilités politiques ou sociales en Irak, au Nigeria et au Venezuela. Les cours ont augmenté pour s'établir à plus 45 dollars le baril en 2004.

**Le coton**, les prix sur le marché international ont baissé de 30% en 2004 par rapport à 2003. Cette baisse est en rapport avec l'augmentation de la production suite aux subventions accordées aux producteurs de coton dans certains pays développés.

**Pour l'or**, les cours sont demeurés bien orientés en 2004 par rapport à 2003. En effet l'once a atteint 400\$ en décembre 2004 contre une moyenne de 310\$ en 2003 soit une appréciation de 29%.

**Pour le cacao**, l'instabilité politique observée chez le premier producteur mondial (la Côte d'Ivoire) continue de peser sur le marché. En 2004, les cours ont augmenté de 3,8%.

**Pour le café**, les cours ont augmenté de 9,3% en moyenne.

**Pour l'huile d'arachide**, la tendance observée en 2003 s'est inversée en 2004. Les cours passent de 1231 dollars la tonne métrique en 2003 à 1150 dollars la tonne métrique en 2004, soit une baisse de 6,5% en moyenne annuelle.

## **ii). Environnement économique et social du Mali en 2004**

Pays enclavé, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali s'étend sur une superficie de 1241238 Km<sup>2</sup>. La population est estimée à environ 11 millions d'habitants en 2004. Son taux d'accroissement annuel est de 2,2%.

Le Mali a enregistré ces dernières années des progrès importants au triple plan : politique, social et économique. La stabilité politique et sociale, les progrès en matière de respect des droits de l'homme ont favorisé le retour d'un climat de confiance et la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté.

L'année 2004 a été marquée par la détérioration des principaux indicateurs économiques, rompant du coup la tendance croissante de l'économie observée depuis ces dernières années. Les deux secteurs clef de notre économie à savoir, l'agriculture et l'extraction minière ont été particulièrement affectés en 2004 par l'insuffisance de la pluviométrie, l'invasion des criquets pèlerins, et la contre performance des sociétés minières.

Grâce à une politique monétaire restrictive et à une maîtrise des salaires de l'administration publique, l'inflation est de nos jours contenue dans la norme communautaire. L'année 2004 a été la troisième année de mise en œuvre du CSLP. Le Mali poursuit ses efforts dans la recherche des grands équilibres macroéconomiques. Ainsi, la situation des finances publiques reste marquée par une progression des recettes totales, malgré le ralentissement de l'aide budgétaire.

## I. SITUATION ÉCONOMIQUE DU MALI EN 2004

La mauvaise campagne agricole 2004/2005, a entraîné une décélération du taux de croissance du PIB avec 2,2% en 2004, contre 7,6% en 2003. Cette baisse est imputable :

- i) à la baisse prononcée de la production céréalière de la campagne 2004/2005 ;
- ii) à la baisse de la production d'or en 2004.

La présente analyse, basée sur les résultats de la dernière révision des Comptes Nationaux (mai 2005), portera sur les quatre secteurs de l'économie à savoir le secteur réel, les finances publiques, la balance des paiements et la situation monétaire.

### 1.1. Secteur réel

L'analyse du secteur réel porte d'une part sur l'évolution de la production et de ses emplois et d'autre part sur l'évolution des prix à travers l'inflation.

#### 1.1.1. La croissance de la production

La production céréalière a connu une baisse d'environ 16,4%, passant de 3 402 221 tonnes en 2003 à 2 844 902 tonnes en 2004. Pendant les mêmes périodes, la production de coton est passée d'environ 618.000 tonnes à 585.000 tonnes, soit une baisse de 5,3%.

**Tableau N° 1 : Evolution de la production agricole au Mali (en tonnes)**

| Spécifications | 2003             | 2004             | Croissance    |
|----------------|------------------|------------------|---------------|
| Mil            | 1 260 498        | 974 673          | -22,7%        |
| Sorgho         | 728 717          | 664 083          | -8,9%         |
| Riz            | 931 925          | 718 086          | -22,9%        |
| Maïs           | 451 018          | 459 463          | 1,9%          |
| Fonio/blé/orge | 30 063           | 28 597           | -4,9%         |
| <b>Total</b>   | <b>3 402 221</b> | <b>2 844 902</b> | <b>-16,4%</b> |

**Source :** EAC 2003/2004/RGA 2004/2005

Par rapport aux réalisations de 2003, l'arrêt précoce de la pluviométrie et les effets des criquets pèlerins ont affecté les rendements agricoles de 2004. Ce faible niveau de réalisation atteste une fois de plus de la précarité du système agricole malien dû essentiellement à la non maîtrise des facteurs de production.

La plus forte baisse de production a été enregistrée au niveau du riz avec environ 23%, suivi du mil avec 22,7%. En définitive, la valeur ajoutée de l'Agriculture a enregistré une baisse en terme réel de 10,7% en 2004 par rapport à son niveau de 2003.

Au niveau des branches «Elevage» et «Pêche-Forêt» on a observé respectivement une croissance de 7,3% et 2,6% en 2004. Il faut noter que la production animale occupe toujours une place importante dans notre économie. Cette production est essentiellement marquée par celle des bovins qui constitue aussi la majeure partie des exportations d'animaux vivants, de viande, de peaux et cuirs. Elle a été affectée en 2004 par les dégâts des criquets pèlerins sur les pâturages notamment dans la région de Kidal et dans le Gourma à Tombouctou.

En définitive, le secteur primaire a enregistré un taux de croissance de -4,1% en 2004 contre +19,5% en 2003. Cette forte baisse résulte essentiellement du recul de la production de la branche agriculture avec un taux de -10,7% en 2004 contre +32,8% en 2003.

## **Bilan de l'attaque acridienne**

Depuis 1969, le Mali a souvent été l'objet de plusieurs invasions de criquets pèlerins qui ont sévi en Afrique sub-saharienne et sont souvent allés en dessous du 13<sup>ème</sup> parallèle provoquant des dégâts et des fois la famine et la pauvreté à une population peu avisée et démunie de moyens matériels de lutte adéquats.

Le dernier trimestre 2003 fut le début d'un processus d'évolution de la situation acridienne manifesté par une recrudescence localisée dans les pays de front. Dès lors, il a été mis en place un système de veille constitué de trois équipes qui ont sillonné les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et Koulikoro (Nara) de décembre 2003 à mai 2004.

Malheureusement, cette lutte n'ayant pas pu enrayer totalement le péril acridien dans la bande sahélienne, des essaims ont regagné le Maghreb à partir d'octobre 2003, provoquant une invasion généralisée dans les cinq pays nord-ouest de l'Afrique dont la Mauritanie, l'Algérie, la Tunisie, la Libye. En dépit de tous les moyens humains, matériels et financiers déployés, des essaims ont pu de nouveau échapper au traitement et effectuer leur retour au Sahel dès le mois de juin 2004.

Dès l'annonce des premiers essaims au Mali, les Ministères en charges (Agriculture et environnement) ont réuni tous les acteurs le 19 mars 2004 pour les informer de la situation acridienne exceptionnelle qui s'annonce et sollicité les appuis nécessaires pour faire face à la situation.

L'invasion des criquets durant la campagne 2004/2005 a touché 7 régions administratives, 26 cercles, 150 communes et a mobilisé 32 équipes terrestres dont 6 en Algérie, 1 au Burkina Faso, 1 de la Libye. Egalement 12 avions et 1 hélicoptère ont constitué la flotte aérienne. La lutte a mobilisé environ 6,5 milliards de FCFA dont environ 640 millions au titre de la contribution nationale. Il faut au passage saluer nos partenaires tels que l'USAID, les Pays Bas, l'UEMOA, la France, le PNUD, la GTZ, la Libye, etc. pour leur engagement à travers les moyens financiers et techniques déployés.

Malgré les actions menées le niveau d'infestation a atteint 942 793 ha sur lesquels 30% ont été traités par le dispositif mis en place. La situation actuelle se caractérise dans l'ensemble par une accalmie générale due aux opérations de traitement et aux conditions écologiques défavorables à la présence des essaims dans la zone sahélienne.

Le degré d'infestation varie d'une région à une autre. Il est de même pour les dégâts constatés sur les cultures et les pâturages. Ainsi, sur les sept régions touchées par le péril, le cercle de Nara dans la région de Koulikoro a enregistré le plus de dégâts sur les cultures avec 56 571 ha perdus, suivi de la région de Mopti avec 33 557 ha dévastés et celle de Tombouctou avec 29 884 ha dévastés.

L'invasion acridienne a causé des dommages plus ou moins importants sur les pâturages en fonction des niveaux d'infestation. Les pâturages aériens constitués essentiellement d'essences forestières ligneuses sont les plus touchés. Quant aux cultures, les dégâts varient selon les spéculations et sont estimés à 4% sur l'ensemble du territoire national. Le mil constitue la culture de prédilection par excellence pour le criquet pèlerin. Il a été le plus atteint avec 6,4% de perte ; le niébé avec 5,6% de perte ; le riz avec 4,5 de perte ; le sorgho avec 2,3% de perte ; le maïs et l'arachide avec 0,3% de perte et le voandzou avec 0,2% de perte.

Les résultats louables atteints ont été l'œuvre d'une grande mobilisation des autorités, des populations et des partenaires au développement.

D'énormes difficultés ont été rencontrées au cours de la campagne de lutte contre les criquets pèlerins. Ces difficultés sont entre autres : l'insuffisance du personnel et du matériel technique, l'inaccessibilité de certaines zones infestées, l'insuffisance des moyens de communication, l'insuffisance des ressources financières et leur mise en place tardive, etc.

Compte tenue de ces difficultés et du fait que les pays du Maghreb connaissent une forte activité acridienne ; si les traitements chimiques en cours dans cette région n'arrivent pas à circonscrire le phénomène acridien durant la période estivale et printanière et que les conditions y deviennent défavorables, le retour du criquet dans les pays du Sahel reste une évidence. C'est pourquoi les recommandations suivantes ont été formulées pour une lutte pérenne contre le criquet et tous les ravageurs :

- pérenniser et renforcer le système de veille ;
- rendre opérationnel l'Office National de Protection des Végétaux ;
- élaborer un plan d'action de lutte à court et moyen termes ;
- doter l'Unité Nationale de Lutte contre le Criquet Pèlerin en ressources financières nécessaires et en équipements adéquats ;
- prévoir un dispositif de participation efficace en temps réel de l'armée en cas d'invasion généralisée ; etc.

La production du secteur secondaire reste marquée par celle de la Branche Extractive. La production d'or est passée de 66,4 tonnes en 2002 à 54,6 tonnes en 2003, avant de fléchir à 44,6 tonnes en 2004. Entre 2003 et 2004 la production aurifère a connu un recul de 18,3% malgré le redémarrage de la mine de Kalana (SOMIKA). La baisse de la production d'or s'expliquerait par la faible teneur en or des différents gisements et les difficultés d'approvisionnement en intrants de certaines mines.

Concernant la production artisanale d'or (orpaillage) elle est estimée par les services techniques<sup>1</sup> à environ 3 tonnes par an. La production des principales sociétés minières a évolué entre 2002 et 2004 comme suit :

**Tableau N°2 : Evolution de la production d'or par société entre 2002 et 2004 en volume**

| Années     | 2003 | 2004 | en Vol | en %   |
|------------|------|------|--------|--------|
| Sadiola    | 15,8 | 15,6 | -0,2   | -1,3%  |
| Morila     | 28,6 | 17,6 | -11    | -38,5% |
| Yatela     | 7,2  | 8,1  | 0,9    | 12,5%  |
| Somika     | --   | 0,3  |        |        |
| Orpaillage | 3,0  | 3,0  | 3,0    | 0,0    |
| Total      | 54,6 | 44,6 | -10    | -18,3% |

Source : DNGM

\* : en 2003, la société ne produisait pas encore

Quant à l'indice de la production industrielle, son niveau s'est amélioré en 2004 en liaison avec une reprise de croissance dans l'industrie textile et une relative adaptation des autres unités aux nouvelles conditions imposées par la crise ivoirienne (nouveaux débouchés).

Ainsi, malgré la baisse de la production d'or, la valeur ajoutée du Secondaire a cru de 2,7% en 2004 grâce aux industries manufacturières, à la branche énergie et à la branche BTP, dont les productions ont atteint des taux de croissance respectivement de 19,0%, 11,6% et 8,0%.

La réalisation et l'implantation en cours de certaines unités industrielles notamment : Fils et Tissus Naturels d'Afrique (FITINA-SA) à Banankoro ; Sud Coton Textile (SUCOTEX-SARL) à Kigna/Sikasso ; Société des Oléagineux du Mali (SOM1) à Sikasso devrait impulser en moyen terme la production du secondaire.

Le tertiaire est le secteur qui a tiré le plus la croissance en 2004 avec 7,4%. Avec l'adaptation des opérateurs économiques aux nouveaux axes de transport et surtout avec l'extension des activités de télécommunications une hausse du taux de croissance dans la branche des « transports et télécommunications » a été observée en 2004 avec 14,7% contre 10,6% en 2003.

Le Mali attire de plus en plus les visiteurs étrangers. Leur nombre est passé de 110 365 en 2003 à 112 654 en 2004 soit une hausse d'environ 28%. Ainsi dans le domaine du tourisme, certains grands établissements ont vu le jour et d'autres ont effectué des travaux d'agrandissements comme le Grand Hôtel et l'Hôtel de l'Amitié. Ces efforts ont conduit à l'augmentation du nombre d'emploi dans le domaine qui passe de 2097 en 2003 à 2736 en 2004 soit une hausse d'environ 3%.

Cependant, la croissance du tertiaire a enregistré un repli relatif en passant de 8,0% en 2003 à 7,4% en 2004, suite à la faible croissance des droits et taxes à l'importation qui ont affiché 8,8% en 2004 contre 12,5% en 2003.

*En définitive, l'économie a enregistré en 2004 une croissance de 2,2% contre 7,6% en 2003.*

<sup>1</sup> Estimation donnée par la Direction Nationale de la Géologie et des Mines.

### 1.1.2. Emplois du PIB

La consommation finale, principale composante de la demande globale connaîtra un bon niveau en 2004 suite à la production abondante de l'année 2003. Elle observe une croissance de 5,5% en 2004 contre 7,2% en 2003. La consommation privée s'est accrue moins vite que celle des Administrations (respectivement 4,9% et 7,8%).

Le taux d'investissements à travers la FBCF est passé de 18,0% en 2003 à 17,5% en 2004. La FBCF représente environ 18,0% du PIB en 2004. L'effort d'investissement de l'État a été orienté prioritairement vers les secteurs qui contribuent le plus à la lutte contre la pauvreté. Les investissements privés et publics ont tous connu un accroissement moindre par rapport à leur niveau de 2003, suite au ralentissement du financement extérieur.

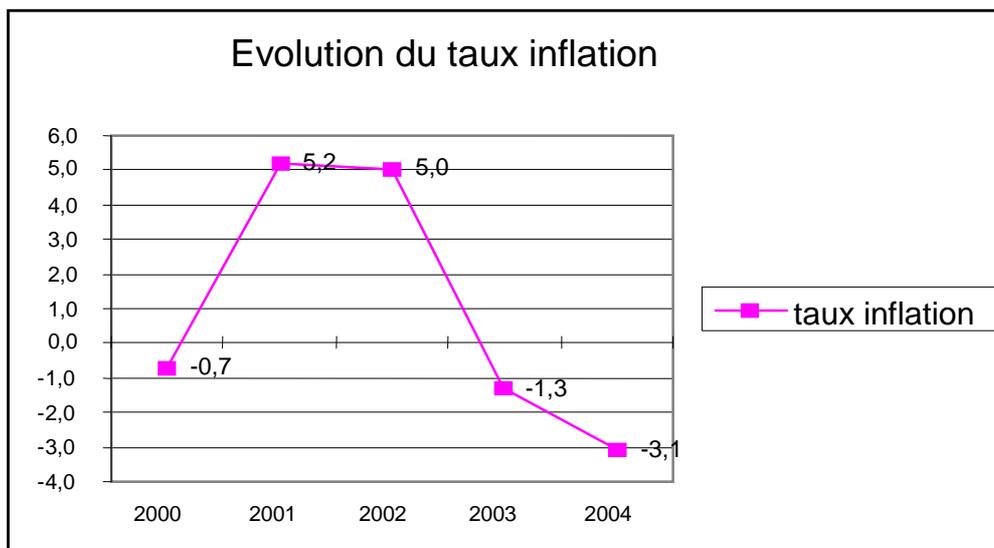
Les exportations, après le recul de 2003 ont connu en terme réel, une croissance de 14,4% en 2004.

### 1.1.3. Prix et inflation

L'inflation annuelle mesurée par le taux d'inflation moyen des douze mois de 2004 a été de -3,1%. Ce taux est inférieur à la norme communautaire qui est de 3,0%.

Cependant, a fin décembre 2004, en glissement annuel (décembre 2004 par rapport au mois de décembre 2003), les prix ont augmenté de 1,6%. Cette inflation observée en fin d'année 2004 est fortement liée à l'offre insuffisante de produits agricoles et à la hausse des produits pétroliers.

#### Graphique N° 1 : Evolution du taux d'inflation entre 2000 et 2004



**Source : DNSI/DNPD**

Quant au **déflateur du PIB**, il s'est établi en 2004 à 1,7% contre 2,6% en 2003. Ce niveau relativement élevé du déflateur qui tranche avec le niveau de l'indice des prix à la consommation, résulte essentiellement du renchérissement des produits pétroliers au niveau des importations et de l'or au niveau des exportations.

### 1.2. Finances Publiques

L'un des axes majeurs de la stratégie gouvernementale en matière de réformes économiques et financières, reste la viabilité de ses opérations financières. La politique de l'État en la matière, vise l'assainissement des finances publiques par la maîtrise des dépenses courantes et l'élargissement de la base de l'assiette imposable.

### **1.2.1. Recettes**

Les recettes totales et dons qui étaient de 546,6 milliards de FCFA en 2003 sont passés à 558 milliards de FCFA en 2004, soit une hausse légère de 2,1%.

Les recettes totales hors dons ont atteint 454,7 milliards de FCFA en 2004 contre 434,3 milliards de FCFA réalisés une année plus tôt, soit une hausse de 4,7%. L'augmentation observée s'explique essentiellement par le niveau des recettes fiscales dont les réalisations ont atteint 393,3 milliards de FCFA contre 361,8 milliards en 2003, soit une hausse de 8,7%. Les recettes fiscales enregistrées en 2004 constituent 86,5% des recettes totales. La TVA aux importations a connu un taux de réalisation de 117,6%. Ainsi, la pression fiscale s'est fixée à 15,4% en 2004 contre 15,2% en 2003. Malgré une légère amélioration, le niveau de la pression fiscale demeure toujours inférieur à la norme communautaire de 17% minimum.

Les dons mobilisés en 2004 s'élèvent à 103,3 milliards, dont l'essentiel constitue des dons projets. Les dons ont diminué de 8,0% par rapport à leur niveau de 2003 à cause de la baisse du niveau des dons budgétaires qui est à 33,3 milliards en 2004 contre 51,6 milliards une année plus tôt.

### **1.2.2. Dépenses**

Les dépenses totales et prêts nets qui étaient de 564,0 milliards de FCFA en 2003, ont atteint 625,8 milliards de FCFA en 2004 soit une augmentation de 11,0%. Par rapport au PIB, ces dépenses représentent 24,5% en 2004 contre 25% en 2003, soit une baisse de 0,5 points.

Les niveaux des dépenses courantes et des dépenses en capital ont été respectivement de 349,9 milliards de FCFA et 242,2 milliards de FCFA. L'évolution de la structure des dépenses entre 2003 et 2004 a été marquée par l'augmentation des dépenses courantes et des dépenses en capital respectivement de 9,9% et 24,9%.

S'agissant de la masse salariale, elle a atteint 121,7 milliards de FCFA en 2004 contre 100,1 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une augmentation de 21,8%. Le ratio de la masse salariale sur le PIB est passé de 4,2% en 2003 à 4,8% en 2004, soit une hausse de 0,6 point de pourcentage. Cette hausse s'explique par la mise en exécution du plan de recrutement de la Fonction Publique appuyé par le programme pour la promotion de l'emploi des jeunes.

### **1.2.3. Soldes budgétaires**

Le déficit base engagement dons exclus est passé de 129,6 milliards de FCFA en 2003 à 171,1 milliards de FCFA en 2004, soit une aggravation de 41,5 milliards de FCFA. Par rapport au PIB, il s'est situé à 6,7% en 2004 contre 5,4% en 2003. Dons inclus, le déficit a atteint 67,8 milliards en 2004 contre 17,3 milliards une année plus tôt, soit une aggravation de 50,5 milliards de FCFA. Cela a représenté 2,7% en 2004 contre 0,7% en 2003.

### **1.2.4 Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse**

Les arriérés de paiement intérieurs, totalement apurés en fin 1999 n'ont enregistré aucune accumulation en 2001 et 2002. L'encours des arriérés extérieurs a également été apuré en 1994 et depuis cette date toutes les échéances sont honorées.

Cependant, au titre de la période complémentaire, 7,9 milliards de FCFA ont été apurés en 2004, contre une réalisation de 10,8 milliards de FCFA une année plus tôt.

Ainsi, le déficit base caisse dons inclus s'est établi à 59,9 milliards en 2004 contre 6,5 milliards une année plus tôt, soit une aggravation de 53,4 milliards de FCFA. Par rapport au PIB, il s'est établi à 2,3% en 2004 contre 0,2% une année plus tôt.

## 1.2.5. Financement

Le déficit budgétaire a été financé pour 59,9 milliards de FCFA en 2004 contre 6,5 milliards de FCFA en 2003. Ce financement est essentiellement extérieur.

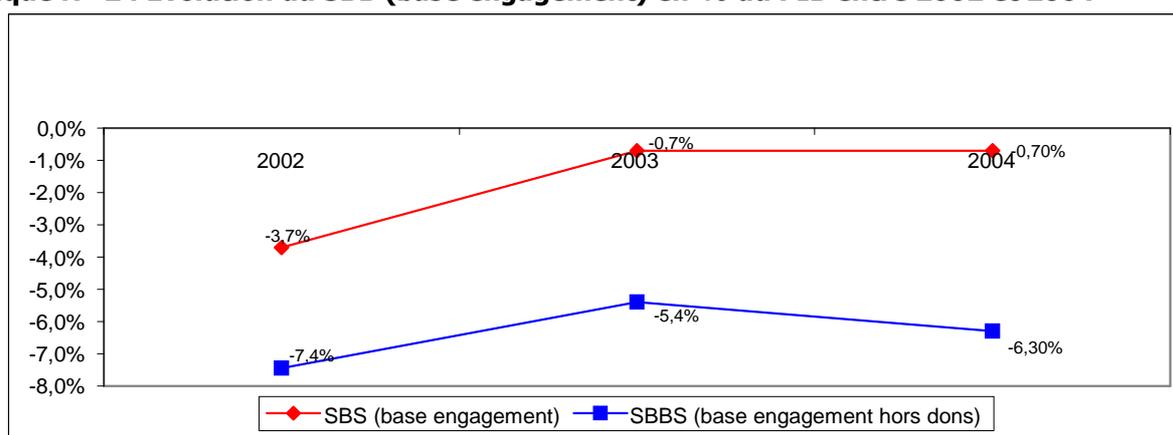
L'apport consolidé des sources extérieures de financement a atteint 74,5 milliards de FCFA en 2004 contre 90,9 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une baisse de 18,0%. L'essentiel de cette contribution provient des emprunts projets pour un montant de 82,8 milliards de FCFA en 2004 contre 62,6 milliards de FCFA en 2003 et du financement exceptionnel que constitue la réduction de la dette au titre de l'initiative PPTE avec 28,7 milliards de FCFA en 2004 contre 30,1 milliards de FCFA une année plus tôt.

Dans le même temps, l'apport consolidé des sources intérieures de financement a été de -14,6 milliards de FCFA en 2004 contre 84,4 milliards réalisés en 2003. La contribution du système bancaire dans ce financement a été de 14,4 milliards de FCFA en 2004 contre -49,6 milliards en 2003. La situation de l'État auprès du système bancaire, au regard de la Position Nette du Gouvernement (PNG), s'est établie à 15,2 milliards de FCFA en 2004 contre -48,6 milliards de FCFA en 2003.

Au titre des tirages, 16,7 milliards ont été remboursés aux bailleurs du PAS, soit un flux négatif au détriment du Mali à hauteur des remboursements.

Le recours exceptionnel au financement monétaire (avance statutaire) s'est élevé à -0,8 milliards de FCFA en 2004 en terme de remboursement.

### Graphique N° 2 : Evolution du SBB (base engagement) en % du PIB entre 2002 et 2004



Source : DNTCP/TOFE

## 1.2.6. Situation de la dette extérieure au 31 décembre 2004

Au 31 décembre 2004, l'encours de la dette publique extérieure à moyen et long terme avant allègement est estimé à 1 814,2 milliards de FCFA contre 1 798,7 milliards de FCFA en 2003. La dette multilatérale représente 1374,0 milliards de FCFA soit 76% de l'encours total tandis que la dette bilatérale y représente 440,1 milliards de FCFA.

En tenant compte de l'allègement, l'encours total de la dette publique extérieure revient à 1756,4 milliards de FCFA en 2004 contre 1685,2 milliards de FCFA en 2003. La dette multilatérale représente 82% soit 1435,0 milliards de FCFA de cet encours et la dette bilatérale 18% soit 321,4 milliards de FCFA. Cette baisse est consécutive à l'important allègement que le Club de Paris a accordé au Mali à partir du 12 mars 2003 à travers l'annulation de la totalité de la dette éligible au Club de Paris.

Le ratio encours de la dette publique extérieure sur PIB s'est amélioré entre 2003 et 2004 en passant de 68,7% en 2003 à 65,9 % en 2004.

Au 31 décembre 2004, il n'existait aucun arriéré au titre du service de la dette publique extérieure du Mali, ainsi le critère de non accumulation d'arriéré a été respecté. Le Mali poursuit ses efforts de maîtrise de l'endettement en ne contractant plus de dette dont « l'élément don » est inférieur à 35%, nécessaire pour assurer la viabilité de la dette à long terme.

Le Mali bénéficie des ressources de la seconde phase de l'initiative PPTTE décidée en juin 1999 à Cologne par le sommet du G7 pour laquelle il a atteint le point d'achèvement le 28 février 2003.

Les accords d'allégement avec la Banque Islamique de Développement et le Fonds Saoudien sont en cours de finalisation.

### **1.3. Balance des paiements**

L'analyse de la balance des paiements du Mali fait ressortir une légère amélioration du solde courant. Rapporté au PIB, il est passé de -6,4% en 2003 à -5,2% en 2004.

L'excédent du solde des transferts courants enregistré en 2003 et 2004 a permis de réduire le déficit des transactions courantes.

Au niveau des exportations, l'analyse fait ressortir la prédominance de l'or et du coton qui ont représenté en moyenne plus de 80% des exportations. Cependant, le volume des exportations du coton a augmenté au terme de la campagne 2003/2004 et celui de l'or a baissé.

Concernant les importations, les produits pétroliers, les produits chimiques et pharmaceutiques, les matériaux de construction, les machines et véhicules ont représenté plus de 70%.

Le déficit du compte courant a été couvert par les entrées des capitaux et l'évolution des opérations financières, et le solde global de la balance des paiements en 2004 est assorti excédentaire.

#### **1.3.1. Le compte des transactions courantes**

Le solde de la balance des transactions courantes est un indicateur utilisé pour apprécier la position extérieure d'une économie. Il retrace l'ensemble des transactions extérieures non financières effectuées au cours de l'année entre le pays et le reste du monde.

Au terme de l'année 2004, le solde des transactions courantes a été estimé à -131,8 milliards de FCFA, soit une amélioration de 25,7 milliards par rapport à l'année précédente. En pourcentage du PIB, le solde courant hors transferts officiels est ressorti à -6,9% en 2004 contre -7,5% en 2003.

Le déficit des transactions courantes s'explique par le déficit de la balance commerciale d'une part, et la baisse du solde excédentaire des transferts nets qui passe de 120,5 milliards de FCFA en 2003 à 94,3 milliards de FCFA en 2004.

#### **1.3.2. Le compte de capital et d'opérations financières**

Le compte de capital et d'opérations financières affiche un solde excédentaire de 162,2 milliards de FCFA en 2004 contre 225,6 milliards en 2003, soit une baisse de 63,4 milliards de FCFA.

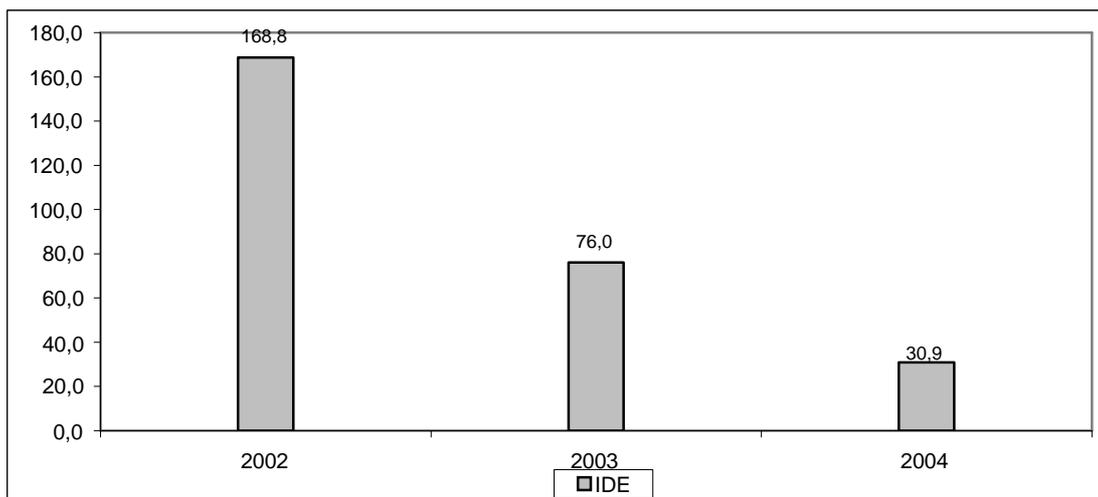
L'excédent du solde du compte de capital et d'opérations financières s'explique par l'évolution du compte d'opérations financières qui est en baisse de 72,3 milliards de FCFA par rapport à son niveau de l'année précédente.

En 2004, le solde du compte de capital s'est élevé à 75,0 milliards de FCFA, en hausse de 9,0 milliards de FCFA par rapport à l'année 2003. Cette évolution s'explique par l'impulsion des dons projets qui sont passés de 60,7 milliards de FCFA en 2003 à 74,5 milliards de FCFA en 2004.

S'agissant du compte d'opérations financières, il affiche un excédent de 87,2 milliards de FCFA en 2004, en baisse de 72,3 milliards par rapport à son niveau de l'année précédente. Cette évolution est consécutive à l'affaiblissement du montant des flux nets d'investissements directs et des autres investissements qui sont ressortis respectivement à 30,9 milliards de FCFA et 48,7 milliards de FCFA en 2004, après 76,0 milliards de FCFA et 75,8 milliards de FCFA une année plus tôt.

Les Investissements Directs Etrangers dans notre pays sont en baisse en 2004. Cette baisse s'explique par le tassement des investissements dans le secteur minier, les décalages enregistrés dans le programme de privatisation du Gouvernement notamment dans le secteur agro-industriel et celui des télécommunications.

**Graphique N°3 : Évolution de l'IDE au Mali de 2002 à 2004 (en Mds de FCFA)**



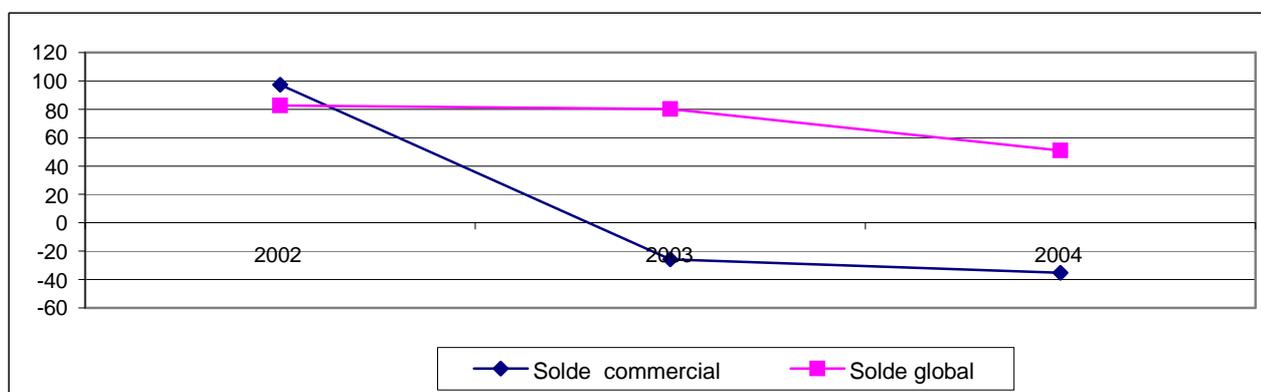
**Source : BCEAO/BP**

Au niveau du financement exceptionnel, les allègements de dette dans le cadre de l'initiative PPTE se sont établis à 28,7 milliards de FCFA en 2004 contre 30,1 milliards en 2003, soit une baisse de 4,7%.

### 1.3.3. Solde global

L'excédent du solde global est passé de 71,5 milliards de FCFA en 2003 à 23,6 milliards de FCFA en 2004 soit une baisse de 47,9 milliards de FCFA. Cette baisse est liée essentiellement au déficit du solde des transactions courantes.

**Graphique N°4 : Évolution du solde commercial et du solde globale de 2002 à 2004 en Milliards de FCFA**



**Source : BCEAO**

## **1.4. Situation monétaire**

La situation monétaire du Mali a été caractérisée par un accroissement continu de la masse monétaire sur la période 2003/2004 en relation avec une amélioration des avoirs extérieurs nets et une progression du crédit intérieur. On note également sur la période une amélioration du crédit net à l'Etat du fait essentiellement de l'augmentation des dépôts publics à la Banque Centrale et dans les autres banques.

L'évolution de la masse monétaire s'est traduite non seulement par l'augmentation des dépôts mais aussi par l'accroissement de la circulation fiduciaire.

### **1.4.1. Avoirs extérieurs nets**

Sur la base annuelle, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont passés de 400,4 milliards de FCFA en 2003 à 460,2 milliards de FCFA en 2004, soit une hausse de 14,9%.

Cette évolution est exclusivement imputable à la fois aux avoirs extérieurs de la BCEAO et à ceux des banques primaires dont les positions extérieures créditrices se sont renforcées de 50 milliards de FCFA et de 9,7 milliards de FCFA.

A la Banque Centrale, la hausse est imputable principalement aux rapatriements des recettes d'exportation du coton, à l'effet de mobilisation par l'Etat des ressources extérieures auprès des partenaires au développement.

Au niveau des banques primaires, le renforcement de la position extérieure s'explique par l'accroissement des créances brutes auprès des correspondants et autres institutions étrangères.

### **1.4.2. Crédit intérieur**

Le crédit intérieur est le solde consolidé des crédits intérieurs de la Banque centrale et des banques secondaires.

Le crédit intérieur est estimé à 455,8 milliards de FCFA en 2004 contre 407,8 milliards de FCFA en 2003, soit une amélioration de 11,8%. Cette hausse est induite par une augmentation des crédits à l'économie de 32,8 milliards de FCFA et de la dégradation de la position nette du Gouvernement de 30,1 milliards de FCFA.

- **Crédit à l'économie**

En décembre 2004, les crédits à l'économie se sont établis à 515,6 milliards de FCFA contre 482,8 milliards de FCFA à fin décembre 2003, soit une progression de 32,8 milliards de FCFA ou 6,8%. Cette hausse est principalement imputable aux crédits ordinaires.

- **Position Nette du Gouvernement (PNG)**

Le crédit net à l'Etat a enregistré une détérioration de 30,1 milliards de FCFA en passant de -74,9 milliards de FCFA en 2003 à -44,8 milliards de FCFA en 2004. Cette évolution résulte essentiellement de la baisse des dépôts publics à la banque centrale et dans les autres banques (45 milliards au total).

### **1.4.3. Masse monétaire**

La masse monétaire est passée de 763,4 milliards de FCFA en 2003 à 853,9 milliards de FCFA en 2004, soit un accroissement de 90,5 milliards de FCFA ou 11,8%. Cette évolution est imputable à la fois au crédit intérieur et aux avoirs extérieurs nets.

#### 1.4.4. Intervention de la Banque Centrale

- **Concours aux banques**

Entre 2003 et 2004, aucune banque n'a eu recours au refinancement de la Banque Centrale. Cela s'explique par la surliquidité des banques primaires, le développement des crédits interbancaires et de plus en plus le financement sur le marché financier régional à travers la BRVM.

- **Concours à l'Etat**

Sur un plafond de 21,7 milliards de FCFA au titre de l'année 2003, l'encours de l'avance statutaire de la BCEAO s'inscrit à 19,7 milliards de FCFA à fin décembre 2004. A la même date, les titres d'Etats détenus par la BCEAO se chiffraient à 1,9 milliards de FCFA.

#### 1.5. Position du Mali par rapport aux critères de convergence

Grâce à la rigueur de l'Etat dans la gestion budgétaire et à l'application par la BCEAO d'une politique monétaire prudente, le Mali a respecté les quatre critères de 1er rang fixés par l'UEMOA. Cependant pour les critères de second rang, la norme de pression fiscale et celle relative au solde extérieur n'ont jamais pu être respectés.

**Tableau N°3 : Situation des critères de convergence en 2003 et 2004.**

|   | <b>Norme UEMOA</b> | <b>2003</b> | <b>2004</b> | <b>Etat de la Convergence</b> |
|---|--------------------|-------------|-------------|-------------------------------|
| <b>Critères de 1<sup>er</sup> rang</b>  |                    |             |             |                               |
| Solde budgétaire de base (hors PPTE)/ PIB nominal   | ≥ 0%               | 1,0%        | 0,1%        | respecté                      |
| Taux d'inflation annuel moyen   | ≤ 3%               | -1,3%       | -3,1%       | Respecté                      |
| Encours de la dette publique sur le PIB nominal (%)   | ≤ 70%              | 68,7%       | 66,5%       | Respecté                      |
| Variation des arriérés de paiement int. et ext. (en Mds de FCFA)                            | 0                  | 0           | 0           | Respecté                      |
| <b>Critères de 2<sup>ème</sup> rang</b>   |                    |             |             |                               |
| Masse salariale sur recettes fiscales (%)   | ≤ 35%              | 27,7%       | 30,9%       | Respecté                      |
| Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en % | ≥ 20%              | 19,5%       | 22,7%       | Respecté                      |
| Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal   | ≥ -5%              | -6,9%       | -7,5%       | Non respecté                  |
| Taux de pression fiscale  | ≥ 17%              | 15,2%       | 15,4%       | Non respecté                  |

**Source : DNP/D/NCPE/BCEAO**

Il faudrait noter que depuis la mise en application du pacte de convergence au sein de l'Union, le Sénégal est le seul pays qui à atteint la norme communautaire en matière de pression fiscale. Il en est de même pour la norme communautaire du solde extérieur courant dont la Côte d'Ivoire reste jusqu'à nos jours, le seul ayant pu l'atteindre.

## II. SITUATION SOCIALE DU MALI EN 2004

La situation sociale sera examinée à travers les indicateurs généraux sur la population, l'emploi, la santé et l'éducation.

### 2.1. Population et emploi

#### 2.1.1. Population

La population du Mali est estimée à environ 11 millions d'habitants en 2004 dont 50,5% de femmes avec un accent particulier dans la région de Kayes qui enregistre la plus faible proportion de résident de sexe masculin. A l'opposé, la région de Sikasso affiche le taux de masculinité le plus élevé (52%). Le taux de croissance démographique est de 2,2%. La population est à majorité rurale, environ 73%. Cependant, la croissance de la population urbaine reste plus importante, 4,1% de taux de croissance annuel contre 1,4% en milieu rural. Entre les deux derniers recensements de la population, de 1987 à 1998, la population s'est accrue passant de 7,7 millions à 9,8 millions.

La répartition de la population par région est très inégalitaire. La région de Sikasso (18,2%) est la plus peuplée du pays tandis que Kidal (0,4%) est la région la moins peuplée. Le District de Bamako, la plus grande agglomération du pays, renferme 1/10 de la population totale avec une densité de 4.212 habitants au km<sup>2</sup> contre une densité moyenne nationale de 8,25 habitants au km<sup>2</sup>. L'examen de la répartition spatiale révèle que 3/4 de la superficie du pays abrite moins de 10% de la population totale<sup>2</sup>.

La population malienne compte 97,0% de sédentaires et 3,0% de nomades. Les nomades sont localisés dans toutes les régions. Cependant ils sont surtout concentrés dans les régions de Gao (32,4%), Tombouctou (21,8%), Mopti (11,8%) et Kidal (9,8%) qui regroupent 75,8% de la population nomade totale.

La population est très jeune, les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 46,1% de la population totale. Si dans l'immédiat cette forte proportion des jeunes représente une charge sur le plan économique, elle constitue, en revanche, un espoir, les enfants étant appelés à prendre la relève des adultes.

La proportion de célibataires est plus élevée chez les hommes (46,8%) que chez les femmes (26,6%). Ceci est dû principalement à l'âge du mariage plus tardif chez les hommes que chez les femmes. Le veuvage affecte beaucoup plus les femmes (7,2%) que les hommes (1,0%).

La polygamie est encore assez répandue dans le pays puisqu'elle concerne 28,2% des hommes mariés. La région de Kayes (33,9%) enregistre le taux de polygamie le plus élevé tandis que la région de Kidal (8,0%) enregistre le taux le plus faible.

#### 2.1.2. Emploi

L'activité économique est largement dominée au Mali par le secteur primaire qui emploie 83,4% des actifs occupés. Les secteurs secondaire et tertiaire emploient respectivement 4,1% et 12,5% des actifs occupés.

L'État a recruté par voie de concours 1089 agents toutes catégories confondues en 2004 dans la Fonction Publique contre 1159 en 2003, soit une légère baisse de 6%. La stratégie de recrutement a été élaborée de sorte que les préoccupations des secteurs qui contribuent le plus à la lutte contre la pauvreté soit largement prises en compte. Ainsi, l'Education Nationale, la Santé, et la Justice occupent les plus gros contingents du recrutement total de la Fonction publique. La sexe spécificité nous montre que parmi ces nouveaux fonctionnaires figurent 766 hommes soit 70,3% et 323 femmes soit 29,7%.

<sup>2</sup> Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1998

Sur la base des besoins exprimés par les services publics, la DNFP a procédé au recrutement de 700 agents conventionnaires en 2004.

La formation continue des fonctionnaires en cours de carrière constitue une des missions majeures de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel. Ainsi, sur un total de 34982 fonctionnaires en activité, 1833 agents sont en formation au pays ou à l'étranger.

La formation permanente des agents de l'Etat en cours de carrière s'évalue actuellement à la somme de deux milliards cinq cent millions de FFCA supportés par le Budget National.

Selon les données fournies par le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, le nombre total d'emplois créés dans le secteur privé est de 6 311 en 2004, dont 4 355 saisonniers (69%) et 1 956 permanents (31%).

Selon les résultats de l'Enquête Permanente auprès des Ménages menée par l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) en collaboration avec la DNSI, le taux de chômage de l'ensemble de la population en âge de travailler ou population active potentielle (PAP) du Mali s'établi en 2004 à 9%<sup>3</sup> ; c'est-à-dire qu'environ un actif sur dix est sans emploi.

L'enquête indique que c'est dans les villes secondaires où le chômage est le plus important (14%). A Bamako, il est de 11%. Le chômage se manifeste aussi en milieu rural avec un taux qui atteint les 6,6%.

Le chômage touche plus les diplômés et les personnes instruites que les non diplômés et les personnes non instruites. Au niveau national, le taux de chômage des personnes ayant le niveau d'instruction secondaire, technique et professionnel atteint les 18%. Pour les personnes de niveau d'instruction supérieure (licence maîtrise et plus), le taux de chômage est encore plus élevé (19,4%).

Le chômage touche plus les femmes que les hommes. Le taux de chômage des femmes atteint 11% contre 7,2% pour les hommes. Toutefois, le niveau d'instruction est plus élevé dans la population de chômeurs masculins que dans la population de chômeur de sexe féminin.

## **2.2. Éducation<sup>4</sup>**

Le Gouvernement du Mali a fait de l'éducation un secteur prioritaire du développement socio-économique. Cette volonté politique s'est traduite par l'élaboration, l'adoption et la mise en oeuvre d'un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC).

Ce Programme devrait permettre un développement harmonieux du système éducatif en orientant mieux les importants efforts déployés par l'Etat, les collectivités territoriales, les communautés et les partenaires techniques et financiers.

La poursuite de l'exécution de ce programme et d'autres actions menées en 2004 dans le domaine de l'éducation telles que la formation de 300 moniteurs pour l'éducation préscolaire et la formation de 85 agents à l'élaboration et à l'évaluation des programmes des Centres de Développement de la Petite Enfance. Au niveau de l'enseignement secondaire général, il a été procédé en 2004 à des actions telles que la distribution de 300 ordinateurs dans les lycées, le branchement à Internet de 5 lycées, la réalisation de 31 salles informatiques, 125 salles de classe, 28 salles de laboratoires et 15 salles de bibliothèques pour 3 milliards de FCFA. Et au niveau de l'enseignement supérieur, les trois laboratoires de l'ENSUP ont été équipés.

---

<sup>3</sup> Enquête Permanente auprès des Ménages/Premiers résultats/OEF-décembre 2004 ; page 49.

<sup>4</sup> Les données sont celles fournies par le Département de l'Éducation

### 2.2.1. Éducation de base

- **Éducation préscolaire** : Le taux de pré scolarisation (enfants âgés de 0 à 6 ans) en 2003 était de l'ordre de 4 %, il a atteint 4,5 % en 2004 avec 364 structures et 1631 personnels d'encadrement dont plus de 99% de femmes. Les effectifs sont passés de 35 000 enfants en 2003 à 46 896 enfants en 2004, soit une augmentation de 33,98 % des effectifs entre 2003 et 2004.

- **Éducation spéciale** : Cette institution qui comporte 9 structures comme pour 2003, accueille un nombre très limité d'enfants et d'adolescents handicapés. Elles ont encadré 1602 enfants en 2004 contre 1505 en 2003, soit une hausse de 6,4%. Le taux d'éducation spéciale qui était de 1,5% en 2003 a atteint 2,5% en 2004. En 2004, 125 animateurs ont été recrutés et formés contre 100 animateurs l'année précédente.

### 2.2.2. Enseignement fondamental

L'enseignement fondamental a connu une augmentation au niveau des effectifs et du nombre de structures. La situation comparée de 2004 par rapport à 2003 se présente comme suit :

- **les infrastructures** : le nombre d'écoles à l'enseignement fondamental est passé de 8 417 en 2003 à 8 627 en 2004, soit une augmentation de d'environ 2% ;
- **les effectifs** : les effectifs scolaires sont passés de 1 531 970 en 2003 (1 294 672 au 1er cycle et 237 298 au second cycle) à 1 676 615 en 2004 (1 396 791 au 1<sup>er</sup> cycle et 279 824 au second cycle). Dans le même temps, l'effectif du personnel enseignant est passé de 29 298 en 2003 à 31 552 en 2004 soit une augmentation de 7,7% ;
- **les taux bruts d'inscription (TBI)** : la priorité donnée à l'enseignement fondamental s'est manifestée par une augmentation des effectifs. Le TBI au 1<sup>er</sup> cycle est passé de 53% en 2003 à 63,7% en 2004 dont 71,1% pour les garçons et 56,6% pour les filles. Au second cycle il est passé de 31,3% en 2003 à 36,5% en 2004 ;
- **les taux bruts de scolarisation (TBS)** : le TBS est le rapport des effectifs classiques des cycles scolaires sur la tranche d'âge de la population scolarisable (7-12 ans pour le premier cycle et 13-15 ans pour le second cycle). Si le TBI permet d'avoir une image claire de l'accès, l'intensité de la scolarisation ne peut s'appréhender qu'à travers le TBS. Ainsi, au 1er cycle, il a atteint 70,5% en 2004 contre 67% en 2003. Au second cycle, il a atteint 34,4% en 2004 contre 27,9% en 2003.

S'agissant des disparités, on enregistre toujours de grands écarts entre zones et entre sexes. De 2003 à 2004, le TBS est passé de 77,9% à 81,3% pour les garçons et de 56,4% à 59,9% pour les filles.

- **le taux de réussite** : le taux de réussite au CEP a atteint les 61,15% en 2003 et s'est situé à 56,5% en 2004 soit une baisse de 4,6 points de pourcentage; celui du DEF est monté à 51,6% contre 46,9% en 2003.
- **les innovations pédagogiques** : dans le domaine des innovations pédagogiques, on pourrait signaler l'essor de la pédagogie convergente qui valorise nos langues maternelles. Les NTIC gagnent de plus en plus de place dans les mœurs scolaires, à travers les téléconférences, l'équipement des lycées et écoles supérieures en ordinateurs et leur branchement à l'Internet.

### 2.2.3. Enseignement normal

L'enseignement normal assure la formation initiale des maîtres pour les deux cycles de l'Enseignement Fondamental. Il est dispensé dans les Instituts de Formation des Maîtres (IFM). On y forme les maîtres du 1<sup>er</sup> cycle durant 4 ans après le Diplôme d'Étude Fondamental (DEF) et deux ans après le

Baccalauréat (BAC) pour le second cycle. Au nombre de 8 en 2003, ils passent à 12 en 2004 auxquels il faut ajouter l'EFEP de Bamako. Ils ont accueilli 8 032 élèves maîtres en 2004 contre 6947 en 2003 soit une augmentation de 15,6%.

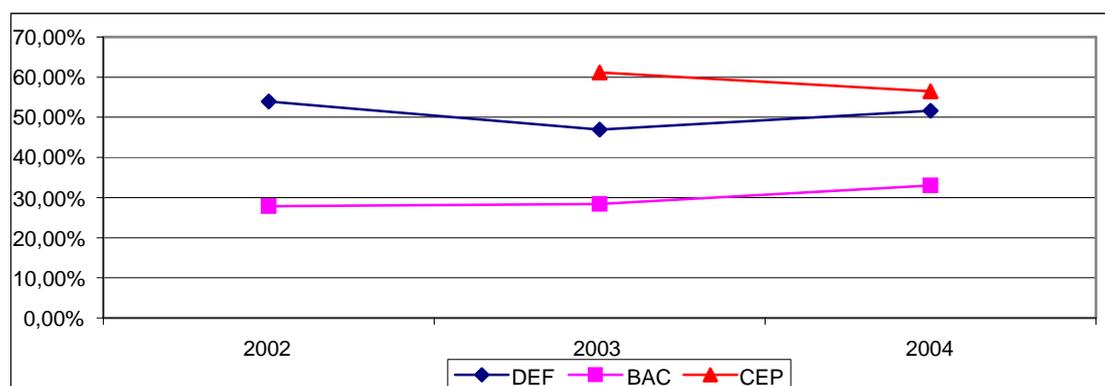
#### 2.2.4. Education non formelle

- **Centre d'alphabétisation fonctionnelle (CAF):** l'alphabétisation des adultes se fait dans onze (11) langues nationales. Il existe 9 780 centres d'Alphabétisation Fonctionnelle qui accueillent 167 579 auditeurs dont 73 255 néo-alphabètes. Ils sont encadrés par 19 365 animateurs venant des ONG, des associations, et des communautés.
- **Centre d'Éducation pour le Développement (CED) :** les CED font l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement. En 2002, le département de l'éducation a décidé de renforcer les capacités pédagogiques de ceux qui ont été recrutés en 2001 pour la formation. En 2003, il existait 659 CED ; ce chiffre a atteint 700 en 2004 encadrés par 700 auditeurs assurant la formation de 20 465 apprenants contre 15 278 en 2002, soit une hausse de 30,0% de l'effectif. La prise en charge de 612 éducateurs de CED est assurée par l'Etat et les 88 autres par le Plan Mali.

#### 2.2.5. Enseignement secondaire général

En 2004 on dénombre 110 établissements d'enseignement secondaire Général dont 66 lycées publics, contre 82 établissements dont 40 lycées publics en 2003. L'effectif total de l'enseignement secondaire général en 2004 est de 63 953 élèves dont 20 070 filles soit 31,38% contre 43 883 garçons soit 68,62 %. En 2004 le taux d'admission au BAC a atteint 33% contre 28,39% en 2003. L'effectif total des enseignants de l'enseignement secondaire général public est estimé à 2204 dont 1060 contractuels. Aussi le département de l'Education est entrain de procéder à la formation continue de 400 professeurs contractuels des collectivités à la didactique des disciplines et à l'évaluation des apprentissages, la formation continue de 185 professeurs contractuels à l'enseignement modulaire.

**Graphique N° 5 : Evolution des taux de réussite au CEP ; DEF et au BAC de 2002 à 2004 en %**



**Source : MEN/CPS**

Ce graphique illustre une légère hausse du taux de réussite au BAC et au DEF par rapport à 2003. Par contre le CEP accuse un léger fléchissement du taux d'admission par rapport à son niveau de 2003.

#### 2.2.6. Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

En 2004, on a dénombré 107 établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel dont 10 établissements publics et 97 privés contre 83 établissements dont 8 publics en 2003. Le personnel d'encadrement a atteint 765 professeurs en 2004 contre 763 en 2003.

## **2.2.7. Enseignement supérieur**

Pour le compte de l'Enseignement supérieur, en 2002, ont été réalisés le décanat et les salles Internet. La chaire UNESCO a été aménagée, et une convention signée pour l'aménagement des amphithéâtres de 800 et de 1000 places. Ces efforts ont permis d'augmenter la capacité d'accueil dans les facultés et écoles supérieures. Ainsi, elles ont accueilli 28376 étudiants en 2004 contre 24484 en 2003, soit une hausse de 15,9%.

## **2.3. Santé**

L'année 2003 a été la dernière année d'exécution du Programme de Développement Socio Sanitaire (PRODESS) ou première phase quinquennale (1998-2002) de mise en œuvre du Programme Décennal de Développement Socio Sanitaire (PDDSS). Le document de la phase II du PDDSS a été finalisé et validé en 2004.

Ayant démarré tardivement, l'exécution du PRODESS, initialement prévue pour s'achever en 2002, a été prolongé jusqu'en 2003 pour faciliter la transition vers le second quinquennat du PDDSS. L'exécution de ce programme a permis d'atteindre des résultats encourageants sur le terrain ces dernières années.

En 2004, les principaux résultats obtenus dans le domaine de la santé peuvent être regroupés comme suit :

### **2.3.1. Extension de la Couverture et Amélioration de la qualité des Soins**

L'année 2004 a été caractérisée par la poursuite du renforcement des capacités des structures en terme de ressources humaines et d'opérationnalisation de certain nombre de programmes nécessaires pour l'amélioration de la santé publique. Il s'agit en effet de : la mise en œuvre du plan multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA ; l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et le Fonds d'Assistance Médicale (FAM) ; etc. En outre, on a enregistré le recrutement de 568 agents sanitaires en 2004 sur le Fonds PPTE.

Les problèmes liés aux ressources sont entre autres : l'insuffisance du personnel qualifié ; l'inégalité dans la répartition géographique du personnel ; un effectif pléthorique de sages femmes à Bamako ; l'instabilité du personnel des CSCOM à cause des difficultés de garantie de l'emploi dans le secteur communautaire et d'épanouissement professionnel ; l'inadéquation du cadre organique aux besoins réels de certaines structures.

Le tableau n°4 à classer la couverture sanitaire par les Centres de Santé Communautaires (CSCOM et CSA-R) offrant le paquet minimum d'activités (PMA) ainsi que le taux d'accessibilité des populations aux structures de santé.

Le nombre de CSCOM a atteint 674 en 2004 contre 655 en 2003 soit une hausse de 3%. Sur une prévision de 1 070 CSCOM dans les PDSC, 674 ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 63%.

S'agissant de l'accès des populations aux structures de santé à la même date, les taux d'accessibilité des populations au Paquet Minimum d'Activités (PMA) ont atteint (à moins de 5 Km) 47% en 2004 contre 46% en 2003 et de 67% en 2004 contre 64% en 2003 dans un rayon de 15 km.

**Tableau N° 4 : Évolution comparative de la couverture en structures sanitaires de 1<sup>er</sup> niveau offrant le PMA entre 2003 et 2004 (Nombre de CSCOM et CSAR par année)**

| Régions     | Population <sup>5</sup> | Nombre de CSCOM avec PMA |            |           |
|-------------|-------------------------|--------------------------|------------|-----------|
|             |                         | 2003                     | 2004       | Variation |
| Bamako      | 1 099 211               | 50                       | 50         | 0         |
| Kayes       | 1 428 247               | 94                       | 97         | 3         |
| Koulikoro   | 1 651 146               | 85                       | 85         | 0         |
| Sikasso     | 1 883 102               | 141                      | 141        | 0         |
| Ségou       | 1 747 351               | 129                      | 131        | 2         |
| Mopti       | 1 517 073               | 93                       | 94         | 1         |
| Tombouctou  | 480 543                 | 31                       | 31         | 0         |
| Gao         | 403 379                 | 37                       | 39         | 2         |
| Kidal       | 14 549                  | 5                        | 6          | 1         |
| <b>Pays</b> | <b>11 100 000</b>       | <b>655</b>               | <b>674</b> | <b>9</b>  |

Sources : SIIS-DNS/EMEP-DNSI

La situation d'autres indicateurs telle qu'elle ressort des résultats de l'EDSM-III et réalisé en 2001, se présente ainsi :

- le taux de mortalité générale 9,7‰;
- le taux de natalité 49,1‰ ;
- le taux de mortalité infantile atteint 113,4‰;
- le taux de mortalité infanto- juvénile s'élève à 229,1‰;
- le taux de mortalité maternelle par la méthode directe est estimé à 582 pour 100 000 naissances vivantes;
- l'indice synthétique de fécondité est ressorti à 6,8 enfants/ femme.

### 2.3.2. Résultats des programmes d'appui spécifiques

#### Programme de santé de la reproduction et la planification familiale

En 2004, le taux des femmes ayant bénéficié d'une consultation prénatale a atteint 71% contre 59,1% en 2003 et celui des accouchements assistés a atteint 46% en 2004 contre 42,1% en 2003. Malgré les efforts fournis dans le cadre de la santé de la reproduction et de la planification familiale, la prévalence contraceptive reste très faible 2,4% en 2004.

Selon les conclusions de l'EDSM-III, dans l'ensemble, 76% des femmes connaissent, au moins, une méthode contraceptive moderne contre 90% des hommes ; la pilule et le condom sont les plus connus. Seules 16% des femmes en union ont déclaré avoir utilisé une méthode contraceptive moderne à un moment quelconque de leur vie. Ces méthodes sont généralement utilisées pour l'espacement des naissances et la prévention des maladies sexuellement transmissibles et le SIDA (MST/SIDA). Cependant, certaines considérations identitaires et religieuses constituent des oppositions à la planification familiale. Les méthodes contraceptives modernes sont les plus fréquemment utilisées par les populations urbaines et intellectuelles. Il faut aussi signaler les actions des associations féminines comme l'APDF pour sensibiliser les femmes par rapport à l'espacement des naissances par la contraception.

De la même source, l'excision qui concerne environ 92% des femmes de 15 à 49 ans constitue encore un grave problème de santé publique dans notre société. Seulement 7% des mères ont déclaré au moment de l'enquête qu'elles n'avaient pas l'intention de faire exciser leurs filles, d'où un effort de sensibilisation à faire à ce niveau.

<sup>5</sup> Population issue des résultats de l'EMEP/2001-2002

Un centre de prise en charge des femmes fistuleuses a été ouvert en 2003 pour renforcer la santé de la mère et de l'enfant. Il est à signaler aussi le développement ces dernières années, des centres de dépistage des maladies cancérogènes surtout chez les femmes.

## Couverture vaccinale

La couverture vaccinale reste dans l'ensemble encore faible (29% des enfants de 12-23 mois ont reçu toutes les vaccinations recommandées du PEV) et n'a pratiquement pas varié entre l'EDSM-II et l'EDSM-III. En 2003, le taux de couverture DTCP3 (vaccin combiné contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite) était de 79% ; il a atteint 85% en 2004.

Les journées nationales de vaccination (JNV), actuellement synchronisées dans les pays de la CEDEAO avec une stratégie de porte à porte pour atteindre le maximum d'enfants, ont permis de vacciner avec le vaccin polio oral 99,8% des enfants de 0 à 5 ans et 91,3% des enfants de 6 mois à 5 ans ont reçu la vitamine A en 2002. Ces taux se sont bien améliorés en 2004 grâce à la mise en œuvre de la Surveillance Intégrée des Maladies et de la Riposte (SMIR), la détection et la prise en charge efficace des cas.

## Lutte contre la Maladie

La situation des maladies à potentiel épidémique et à déclaration obligatoire se présente comme suit en 2004 :

- ✓ **Poliomyélite** : le Mali a enregistré zéro cas de polio en 2002 et 2003, mais 71 cas de Paralysie Flaque Aigue (PFA) dont 9 cas de poliovirus sauvages ont été confirmés dans les cercles de Bourem (1), Ménaka (1), Tombouctou (2), Mopti (2), Djenné (2) et Sikasso (1).
- ✓ **Méningite** : 1482 cas et 57 décès ont été enregistrés en 2004 contre 1 147 cas et 73 décès en 2003, soit une hausse de 29% pour les cas et une régression de 21,9% pour les décès.
- ✓ **Rougeole** : 603 cas et 13 décès ont été enregistrés en 2004 contre 232 cas et un décès en 2003, soit une hausse de 160% de cas et de même la létalité s'est aussi élevée, de 0,4% en 2003 à 2,1% en 2004.
- ✓ **Tétanos néonatal (TNN)** : 25 cas et 8 décès ont été enregistrés en 2004 contre 34 cas et 20 décès en 2003, soit une baisse de 26,5% des cas et une régression de 60% pour les décès.
- ✓ **Choléra** : le Mali a connu à partir du 14 août 2004 une épidémie de cholera avec 2860 cas et 199 décès ont été enregistrés en 2004 contre 1437 cas et 125 décès en 2003, malgré une multiplication des cas, le taux de décès a baissé de 8,7% en 2003 à 6,9% en 2004.
- ✓ **Tuberculose** : les actions essentielles ont été la poursuite de l'extension de la stratégie DOT aux CSRef et aux CSCom, la formation des agents et l'approvisionnement régulier des laboratoires en réactifs. Ces actions ont permis une légère amélioration du nombre de cas qui passe de 27,8 pour 100000 habitants en 2003 à 26,9 pour 100000 habitants en 2004.
- ✓ **Lèpre** : le taux de prévalence instantanée de la lèpre a augmenté entre 2003 et 2004 passant de 0,49 cas pour 10 000 habitants en 2003 à 0,56 cas pour 10 000 habitants en 2004 ; cette hausse s'explique par une augmentation du taux de détection. Malgré cette hausse la situation au Mali reste en dessous du seuil d'élimination de la lèpre qui est de moins de 1 cas pour 1000 habitants.
- ✓ **Paludisme** : le paludisme constitue la première cause de mortalité avec 13% des décès, la première cause de morbidité avec 15,6% des cas dans la population générale et la première cause d'anémie chez les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes. Par ailleurs, 33% des consultations sont liées au paludisme, tandis que 80 à 90% des enfants portent le plasmodium en saison des pluies.

La vulgarisation des moustiquaires imprégnées par le gouvernement et leur distribution gratuite aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 2 ans par la croix rouge malienne en 2003 sont de nature à réduire les dégâts de cette maladie. Par ailleurs, la prise en charge des cas au niveau des structures de santé et au niveau communautaire a été consolidée. Des activités de recherche sont actuellement en cours par l'Etat et d'autres structures de recherche sur la sensibilité des souches de plasmodium aux antipaludiques en usage et la prophylaxie chez les femmes enceintes (notamment à Badiangara, Bankoumana, Mopti et Sikasso).

✓ **Dracunculose** : l'objectif final de l'éradication totale du ver de Guinée au Mali n'a pas été atteint en 2004, car il a été déclaré 350 cas contre 829 cas en 2003 alors qu'il n'était que de 290 cas en 2000. Les zones les plus touchées sont Gao, Ansongo et Rharous.

✓ **VIH/SIDA** : selon les résultats de l'enquête nationale de séroprévalence, couplée à l'EDSM-III, la situation épidémiologique se caractérise par un taux de séroprévalence de 1,7% au niveau national en 2001. Les femmes sont les plus touchées avec un taux de 2% contre 1,3% chez les hommes. Le District de Bamako (2,5%) a le taux de séroprévalence le plus élevé, suivi des régions de Ségou, Kayes et Koulikoro avec 1,9% chacune.

Ce résultat appréciable est obtenu grâce aux campagnes de sensibilisation surtout au niveau scolaire et universitaire, au niveau des couches sociales à risque telles que les routiers, les professionnelles de sexe, etc. Il faut aussi signaler l'implication de plus en plus active des jeunes, surtout les filles et les femmes, ainsi que les porteurs du virus (pairs éducateurs) et les artistes et sportifs dans la sensibilisation.

Les groupes d'âge les plus touchés sont ceux de 30-34 ans et 24-29 ans avec respectivement des taux de 3,4% et 2,3%. La séroprévalence est plus importante en milieu urbain 2,2% contre 1,5% en milieu rural.

Les causes chez les groupes vulnérables sont d'ordre comportemental, sanitaire, liées à des pratiques traditionnelles et à la migration des populations.

Dans le domaine de la prise en charge, des actions ont été menées comme l'initiative malienne d'accès aux anti-rétroviraux, l'approvisionnement des laboratoires en réactifs, l'approvisionnement des régions en stock de cotrimoxazole pour la prévention des maladies opportunistes.

✓ **Fièvre Jaune** : la dernière épidémie de fièvre jaune au Mali remonte à 1987 ; cependant, il y a un cas de décès dû à la fièvre jaune en 2004 au centre de santé de Kita.

✓ **Hygiène publique et la salubrité** : dans le domaine de l'hygiène publique et la salubrité, la vulgarisation des latrines en dalles « SANPLANT », l'approvisionnement des CSREF et des hôpitaux en incinérateur, l'équipement des CSREF en kit de contrôle de la qualité de l'eau et la promotion de l'hygiène hospitalière ont focalisé les actions en 2002 et continuent à se renforcer.

✓ **Santé mentale** : un plan de santé stratégique national sur la santé mentale a été élaboré en 2002 dont la mise en œuvre permettra d'améliorer la santé mentale en terme de thérapie et de prise en charge.

La situation sociale de ces dernières années est caractérisée par le développement d'un certain nombre de phénomènes qui entravent l'épanouissement social. Il s'agit entre autres de : l'insécurité routière, conséquence des nombreux accidents de la circulation ; l'insécurité sociale, conséquence des attaques à mains armées, des disparitions inopportunes, des violences, etc.

### **III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN 2005**

Les interventions de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du CSLP seront surtout axées en 2005 et pour les années à venir sur l'instauration d'un environnement judiciaire et réglementaire fiable et transparent, favorisant l'accroissement des investissements privés nationaux et étrangers, ainsi que les investissements dans les infrastructures publiques et le développement des ressources humaines. Une telle réorientation sera assortie de politiques financières destinées à renforcer la stabilité macro-économique et la promotion du secteur privé.

#### **3.1. Secteur réel**

L'activité économique a été marquée en 2004 par l'invasion des criquets pèlerins et l'insuffisance de la pluviométrie et la baisse de la production d'or.

Après un taux de croissance négatif (-4,1%) constaté dans le primaire en 2004, les prévisions de croissance dans l'agriculture sont optimistes pour l'année 2005 avec 8,2%. Cela suppose, la mise en valeur des potentiels agricoles actuels, la réalisation des programmes d'aménagement agricole, le retour d'une pluviométrie normale et une maîtrise des déprédateurs.

Au niveau du secondaire, l'industrie extractive devrait connaître une croissance de 15,5% en 2005. Le démarrage d'un certain nombre de chantiers dans l'industrie, permettra la valorisation des matières premières locales et d'accroître la contribution du secteur au PIB. Il s'agit de la relance des activités de Bakary Textile Commerce Industrie (BATEX-CI) ; le démarrage des activités de l'usine d'aliments pour bétail de la Société Africaine de Nutrition Animale (SANA-SA) ; le démarrage des projets de sucrerie et d'engrais phosphatés à Markala et d'unité de confection de vêtements à Ségou. Cela devrait imprimer une certaine croissance au secteur.

Au niveau du tertiaire, la poursuite du programme de modernisation et d'extension de la branche des télécommunications impulsera la croissance dans le secteur avec une prévision de 16,1% en 2005.

Sous l'hypothèse d'une relance de l'activité économique (avec un retour à la normale de l'activité agricole et l'amélioration de l'activité minière et cotonnière), les estimations actuelles prévoient une forte croissance du PIB de 7,1% en 2005.

Le déflateur du PIB attendu est de 0,4% en 2005.

Au niveau de l'emploi du PIB, il est projeté une faible croissance des exportations en 2005 avec un taux de 0,3%, en relation avec la mauvaise campagne 2004/2005. Dans le même temps, les importations connaîtront une hausse de 6,7% en 2005, afin d'assurer un approvisionnement correct des ménages et de l'économie.

Après la conjoncture difficile de la campagne 2004/2005, une décélération de la consommation finale est attendue avec 3,0% en 2005. Cette baisse sera ressentie surtout au niveau de la consommation privée. La croissance de la FBCF atteindra les 8,8% en 2005.

#### **3.2. Finances publiques**

##### **3.2.1 Recettes**

Les recettes totales et dons passeraient de 558,0 milliards de FCFA en 2004 à 648,2 milliards en 2005, soit une hausse de 16,2%.

Les recettes totales en 2005 atteindront 502,6 milliards de FCFA, soit une hausse de 10,5% par rapport à son niveau de 2004.

La même tendance serait observée au niveau des recettes fiscales qui augmenteraient de 9,4% en passant de 393,3 milliards de FCFA en 2004 à 434,1 milliards en 2005. La pression fiscale serait de 15,8%, légèrement supérieure à son niveau de 2004, mais toujours inférieure à la norme communautaire qui est de 17% minimum.

Le niveau des dons mobilisables en 2005 s'élèverait à 145,6 milliards, soit une hausse prévisible de 40,9%.

### **3.2.2. Dépenses**

Les dépenses totales et prêts nets passeraient de 625,8 milliards de FCFA en 2004 à 744,5 milliards en 2005, soit une hausse de 18,9%.

Les dépenses budgétaires passeraient de 592,1 milliards de FCFA en 2004 à 671,0 milliards de FCFA en 2005, soit une hausse de 13,3%. Les dépenses en capital passeraient de 242,2 milliards de FCFA en 2004 à 282,7 milliards de FCFA en 2005, soit une hausse de 16,7%.

Les dépenses courantes atteindraient 388,3 milliards de FCFA en 2005, en augmentation de 11,0% par rapport à leur niveau de 2004. Cette hausse serait essentiellement imputable aux dépenses de transferts et subventions.

Une augmentation de 15,2% de la masse salariale est prévue en 2005. Celle-ci passerait de 121,7 milliards en 2004 à 140,2 milliards de FCFA en 2005, en raison essentiellement de la poursuite de l'application de la nouvelle grille indiciaire au traitement du personnel de la Fonction Publique et la prise en compte de l'incidence financière des avancements en 2004 (par l'application du pacte de solidarité et de croissance conclu entre l'Etat et les partenaires sociaux).

La hausse des dépenses en capital est essentiellement liée à l'augmentation des dépenses financées sur ressources extérieures (21,2% entre 2004 et 2005), passant de 152,8 milliards de FCFA en 2004 à 185,2 milliards de FCFA en 2005; cette augmentation est beaucoup perceptible au niveau des emprunts projet qui connaîtront une croissance de 32,9% en 2005.

### **3.2.3. Soldes budgétaires**

Le déficit base engagement dons exclus se creuserait pour atteindre 241,9 milliards de FCFA en 2005, soit une aggravation de 70,8 milliards de FCFA. Par rapport au PIB, il serait de 8,8% en 2005.

Le déficit du solde budgétaire de base se creuserait de 18,3 milliards de FCFA en 2004 à 56,7 milliards de FCFA en 2005 soit 2,1% du PIB en 2005.

### **3.2.4 Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse**

Le déficit base caisse dons inclus serait de 112,4 milliards de FCFA en 2005 contre 59,9 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une aggravation de 52,5 milliards de FCFA. En pourcentage du PIB, cela représenterait 4,1% en 2005 et 2,3% en 2004, soit une aggravation de 1,8 points de pourcentage.

### **3.2.5. Financement**

Les ressources qui serviront au financement s'élèveront à 112,4 milliards de FCFA en 2005 alors qu'elles étaient à 59,9 milliards de FCFA en 2004. Elles proviendront quasiment de l'apport extérieur à hauteur de 141,5 milliards de FCFA.

Le financement intérieur atteindrait -29,1 milliards de FCFA en 2005. La contribution du secteur bancaire serait de -32,0 milliards de FCFA en 2005. La Position Nette du Gouvernement (PNG) s'établirait à -31,4 milliards de FCFA en 2005.

Le financement extérieur qui se situait à 74,5 milliards de FCFA en 2004 s'établirait à 141,5 milliards de FCFA en 2005, soit une augmentation de 89,9%. Ce financement proviendrait essentiellement des emprunts projets, qui atteindraient 110,0 milliards de FCFA en 2005, et des emprunts budgétaires pour un montant de 43,2 milliards. Il est prévu dans le financement au titre de l'initiative PPTTE 31,2 milliards en 2005 contre 28,7 milliards réalisé en 2004.

### **3.3. Balance des paiements**

#### **3.3.1. Comptes des transactions courantes**

Le compte des transactions courantes se dégraderait en 2005 en raison notamment d'une détérioration de 39,1 milliards de FCFA du solde commercial lié à l'accroissement des importations, malgré une hausse de 13,3 milliards de FCFA des exportations. La valeur des exportations d'or est prévue à 332,8 milliards de FCFA en 2005, en hausse de 61,9 milliards de FCFA par rapport à 2004.

Les exportations de fibre de coton devraient ressortir à 180 milliards de FCFA en 2005, soit 19,3 milliards de moins qu'en 2004.

La valeur des exportations d'animaux vivants est prévue à 32,9 milliards de FCFA en 2005 contre 30,9 milliards de FCFA en 2004. Cette hausse s'expliquera par la poursuite de la normalisation de la situation en Côte d'Ivoire et de la diversification progressive de débouchés.

Quant à la valeur (CAF) des importations, elle connaîtra une hausse de 9,1% entre 2004 et 2005, passant de 672,6 milliards de FCFA en 2004 à 733,6 milliards de FCFA en 2005.

En définitive, le déficit du compte des transactions courantes qui était de 131,8 milliards de FCFA en 2004, devrait atteindre 170,9 milliards de FCFA en 2005, soit une dégradation de 29,7%.

#### **3.3.2. Compte de capital et d'opérations financières**

Le compte de capital et d'opérations financières retrace le besoin de financement de l'économie. Son solde serait de 80,2 milliards de FCFA en 2005.

#### **3.3.3. Le solde global et le financement**

Le solde global enregistrera un déficit de 3,7 milliards de FCFA en 2005. Il était excédentaire de 23,6 milliards de FCFA en 2004. Cette évolution découlerait surtout de la dégradation du solde des transactions courantes.

Le financement exceptionnel passera de 28,7 milliards de FCFA en 2004 à 31,2 milliards de FCFA en 2005, soit une hausse de 8,7%. Cette hausse s'explique par une augmentation de l'allègement de la dette extérieure publique résultant de l'initiative PPTTE et le montant de l'écart de financement du TOFE.

### **3.4. Situation monétaire**

#### **3.4.1. Avoirs extérieurs nets**

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont projetés à 500,2 milliards de FCFA à fin décembre 2005, après une estimation de 460,2 milliards en 2004, soit une progression de 40 milliards de FCFA ou 8,5%.

### **3.4.2. Crédit intérieur**

Il est attendu à 418,4 milliards de FCFA, en baisse de 8,2% par rapport à 2004. Cette baisse résulterait d'une détérioration des crédits ordinaires ainsi que d'une amélioration de la position nette du Gouvernement.

### **3.4.3. Crédit à l'économie**

Le crédit à l'économie est estimé à 497,7 milliards de FCFA en 2005, soit une baisse de 3,5% par rapport à 2004. Cette situation s'expliquera par un repli des crédits de campagne et une légère détérioration des crédits ordinaires.

## **IV. PERSPECTIVES SOCIALES EN 2005**

### **4.1. Éducation**

Le département de l'Éducation entend réaliser en 2005 un certain nombre d'actions parmi lesquelles nous citons :

- la création et l'opérationnalisation de 90 Centres de Développement de la Petite Enfance (CDPE), dont 60 dans le cadre du PISE à travers tout le pays et 30 sur financement UNICEF à Kayes et Mopti ;
- la formation de 1000 contractuels et de 2500 maîtres des écoles communautaires ;
- la formation de 11 000 élèves maîtres dans les IFM,
- l'élaboration d'un Document Cadre de Politique de l'Éducation Non formelle ;
- le recrutement de 300 nouveaux éducateurs de CED ;
- la construction de 2 lycées (Bamako Rive Droite et Mopti) ;
- le recrutement de 250 enseignants ;
- la connexion de tous les lycées publics à Internet.
- la création de l'Institut de Formation des Professeurs d'Enseignement Technique.
- la construction de dix (10) salles informatiques dans les établissements d'enseignement secondaire général ;
- la construction et l'équipement de 30 Centres d'Animation Pédagogique ;
- la construction de 1783 salles de classe ;
- la construction de 1000 salles de classes, la réhabilitation de 250 autres.

#### **4.1.1. Stratégie du Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC)**

Les principales contraintes que le département rencontre dans l'exécution de son programme sont entre autres : l'insuffisance du personnel enseignant, des infrastructures, du manuel scolaire et autres matériels didactiques, les effectifs pléthoriques notamment en zone urbaine, etc.

A travers le financement du Projet d'Appui au PRODEC (Education IV), un accent sera mis sur l'élargissement de l'accès au second cycle de l'enseignement fondamental. Il est prévu la réalisation des actions suivantes :

- la construction de 1 000 classes ; de 15 Centres d'Animation Pédagogique ; d'un Institut de Langues et de 4 Centres de Formation Féminins (dont la construction de 150 écoles et la réhabilitation de 126 salles de classe dans les régions de Kayes, Mopti et Sikasso) ;
- la réhabilitation des bâtiments de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs ;
- la réalisation de cantines scolaires, de forages dans certaines écoles ;
- l'alphabétisation de 50 000 jeunes déscolarisés et adultes non alphabétisés dont 60% de femmes ;
- la formation continue du personnel enseignant en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement ; etc.

L'exécution du PRODEC se poursuivra à travers le premier Programme d'Investissement Sectoriel de l'Éducation (PISE) élaboré pour la période 2001-2004 et prorogé en 2005 dont le coût se chiffre à 395 milliards FCFA selon ses trois composantes transversales suivantes :

- amélioration de la qualité de l'éducation et de l'apprentissage ;
- élargissement de l'accès à l'éducation ;
- renforcement des capacités de décentralisation et de suivi du système éducatif.

**Tableau N° 5 : Évolution du budget d'investissement du PISE (en milliers FCFA)**

| <b>Années</b> | <b>Investissements</b> | <b>Récurrents</b>  | <b>Total</b>       |
|---------------|------------------------|--------------------|--------------------|
| 2001          | 60 776 714             | 39 011 794         | 99 788 508         |
| 2002          | 70 596 269             | 42 129 674         | 112 725 943        |
| 2003          | 62 007 752             | 44 822 524         | 106 830 276        |
| 2004          | 46 993 798             | 28 827 247         | 75 821 045         |
| <b>Total</b>  | <b>240 374 533</b>     | <b>154 791 239</b> | <b>395 165 772</b> |

**Source : CPS Éducation**

#### **4.1.2. Résultats attendus en 2005**

Les différentes actions envisagées par le département de l'Éducation National en 2005 permettront d'améliorer les niveaux des indicateurs.

##### **Indicateurs d'accès**

- le taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement fondamental qui était de 70,5% en 2004 atteindrait 73% en 2005;
- l'accueil d'au moins 35% des élèves admis au secondaire dans l'enseignement professionnel.

##### **Indicateurs de qualité**

- le ratio de manuels scolaires serait de deux livres par élève du premier cycle de l'enseignement fondamental et quatre livres par élève du second cycle de l'enseignement fondamental ;
- les taux de redoublement seront réduits au premier cycle de l'enseignement fondamental ;
- la taille maximale des classes dans l'enseignement fondamental serait en moyenne de 65 élèves en 2005.

#### **4.2. Santé**

L'année 2005 constituera la première année de mise en œuvre de la deuxième phase du PDDSS. Le PDDSS II comprend une composante santé et une composante développement social. Les sept volets de la composante santé sont :

- l'accessibilité géographique aux services de santé des districts sanitaires ;
- l'amélioration de la disponibilité des ressources humaines qualifiées ;
- l'amélioration de la disponibilité des ressources matérielles (médicaments, vaccins, et consommables médicaux) ;
- l'amélioration de la qualité des services de santé;
- l'accessibilité financière, soutien à la demande et participation ;
- l'amélioration de la qualité des services dans les établissements hospitaliers et institutions de recherche ;
- le renforcement des capacités institutionnelles y compris la décentralisation et le transfert de compétence.

Dans la mise en œuvre des plans opérationnels 2005 il est prévu un certain nombre d'actions telles que :

- l'augmentation du nombre de CSCOM qui passera de 674 en 2004 à 781 en 2005 ;
- l'accessibilité au PMA dans un rayon de 15 Km qui passera de 67% en 2004 à 75% en 2005 ;
- la couverture DTCP qui passera de 79% en 2004 à 81% en 2005 ;

- l'éradication totale du ver de Guinée;
- l'intensification de la lutte contre les maladies endémo-épidémiques avec un accent particulier sur le paludisme et la transmission mère-enfant du VIH/SIDA etc.

Les stratégies devront cibler spécifiquement les approches en milieu rural qui doivent encore se favoriser sur la mise à disposition et l'utilisation de paquets d'interventions essentielles et renforcer l'offre de santé.

En milieu urbain, des approches plus multisectorielles incluant des activités de lutte contre la malnutrition et de prévention du VIH/SIDA devant être développées dans les quartiers les plus pauvres de Bamako et dans les autres villes.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évolution économique et sociale de ces dernières années affecte le niveau des indicateurs de mise en œuvre du CSLP.

En 2004, le taux de croissance économique réel a été de 2,2% contre 7,6% en 2003. Cette décélération par rapport à 2003 est essentiellement imputable à la baisse de la production céréalière et à celle de l'or. Une reprise est attendue en 2005 avec un taux de croissance du PIB de 7,1%. Cette reprise proviendrait essentiellement d'une relance de la production agricole et celle de l'or en 2005.

Malgré les efforts en matière de gestion budgétaire et monétaire des difficultés persistent en matière de respect de tous les critères de convergence de l'UEMOA. Le niveau du solde budgétaire de base reste fragile, la norme du taux de pression fiscale n'a jamais été atteinte. En revanche, les résultats sont très encourageants en matière de maîtrise de l'inflation.

De l'examen des différents agrégats macroéconomiques de ces dernières années il ressort que notre économie est caractérisée par :

- une production agricole qui accuse de fortes fluctuations résultant de la pluviométrie ;
- une dépendance de l'économie du financement extérieur en raison de l'insuffisance de l'épargne intérieure ;
- une fluctuation du cours des matières premières (notamment l'or et le coton) ;
- une vulnérabilité de l'économie face aux tensions sociopolitiques dans la sous région ;
- une prépondérance de la fiscalité de porte dans les recettes totales.

Des mesures macro-économiques et structurelles devront être mises en œuvre en vue de réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes, de maîtriser les chocs endogènes qui entravent l'atteinte des objectifs de nos politiques économiques, et d'améliorer les indicateurs de suivi-évaluation du CSLP.

En vue d'atteindre les objectifs du CSLP, à court et moyen termes, un certain nombre de recommandations s'imposent :

### **I. Au titre des recommandations macroéconomiques**

- poursuivre l'opérationnalisation du plan d'action du CSLP en orientant davantage les ressources financières disponibles vers les secteurs sociaux et en mobilisant des financements extérieurs complémentaires conformément aux recommandations de la table ronde des bailleurs de fonds de Genève (mars 2004) ;
- assurer un suivi évaluation régulier des actions de lutte contre la pauvreté ;
- renforcer et accélérer les programmes d'aménagements hydro agricoles ainsi que la mécanisation de l'agriculture afin de développer les cultures irriguées et les cultures de contre saison en vue de réduire la vulnérabilité du secteur primaire aux aléas climatiques ;
- rendre opérationnel l'Office National de Protection des Végétaux ;
- élaborer un plan d'action (de court, moyen et long termes) de lutte contre les prédateurs, notamment les criquets migrateurs, les oiseaux granivores, et tous les ravageurs ;
- prendre des mesures en faveur de la réduction du coût des facteurs (Eau, Electricité, Téléphone, Transport, etc.) afin d'attirer les investisseurs étrangers vers les secteurs tels que les textiles, l'agro-industrie, le ciment, le sucre, et d'encourager l'investissement privé national dans tous les domaines ;
- Diversifier la production et promouvoir les exportations ;
- maintenir et renforcer l'image du pays en matière de stabilité socio-politique, de bonne gouvernance, et de transparence dans la gestion des affaires publiques ;
- mettre l'accent sur la maîtrise des déficits qui ont un impact sur le niveau de l'endettement, en privilégiant l'efficacité dans l'utilisation des ressources ;

- renforcer les capacités techniques et humaines des services chargés de l'analyse et de la prévision macroéconomique par le recrutement d'agents et l'amélioration de leurs conditions de travail ;
- instituer un système de centralisation des statistiques économiques financières et sociales par le renforcement des capacités du Comité de Prévision et de Modélisation récemment mis en place ; etc.

## **II. Au titre des recommandations sectorielles**

### **Au titre de la santé :**

- renforcer la qualité des services de santé ;
- rendre effectif l'exercice des collectivités territoriales dans leur compétence de la mise en œuvre de la politique de santé ;
- augmenter l'utilisation par les populations des services de santé.

### **Au titre de l'éducation :**

- accélérer la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'actions 2004 de l'éducation.

### **Au titre de la décentralisation :**

- renforcer le partenariat entre l'Etat, la société civile, le secteur privé et les collectivités territoriales ;
- renforcer le cadre juridique et institutionnel en terme de décentralisation ;
- améliorer le fonctionnement des collectivités territoriales ;
- impulser un développement national, régional et local cohérent et durable.

### **Au titre de la promotion de la femme :**

- élaborer les outils statistiques pour la production des données spécifiques relatives à la femme, à l'enfant et à la famille;
- renforcer les capacités nationales en genre pour une systématisation de sa prise en compte dans les politiques et stratégies de développement du pays.

### **Au titre de la société civile :**

- ratifier la convention n° 144 de l'OIT sur la consultation tripartite ;
- dynamiser les cadres de concertation par la mise en place d'un secrétariat permanent du dialogue social ;
- poursuivre les travaux du Pacte de Solidarité pour la Croissance.

### **Au titre de l'environnement et de la communication :**

- vulgariser l'utilisation, à grande échelle, des énergies renouvelables ;
- moderniser et renforcer le parc routier;
- adopter une politique nationale et un plan stratégique national NTIC et des mesures incitatives pour attirer les investissements dans le domaine des NTIC.

### **Au titre de l'industrie :**

- créer des zones industrielles viabilisées et faciliter l'obtention des terrains industriels ;
- mettre en place un fonds de promotion et de garantie des investissements industriels ;
- réduire le coût des facteurs de production (électricité, eau, téléphone, etc.) ;
- développer et moderniser les infrastructures de communication ; etc.

# ANNEXES

## ANNEXE N°1 : Indicateurs macroéconomiques

| Rubriques  | 2002         | 2003         | 2004          | 2005         |
|--|--------------|--------------|---------------|--------------|
| <b>PIB Nominal</b>   | 2 286        | 2 454        | 2 551         | 2 742        |
| <b>Taux de croissance réelle</b>                               | <b>4,30%</b> | <b>7,60%</b> | <b>2,20%</b>  | <b>7,10%</b> |
| Encours dette  |              | 1798,7       | <b>1814,2</b> |              |
| <i>En % du PIB</i>   |              | 68,7%        | 66,5%         |              |
| FBCF   | 440          | 443          | 447           | 452          |
| <i>En % du PIB</i>   | 19,30%       | 18,05%       | <b>17,52%</b> | 16,50%       |
| Total des recettes et dons                                     | 474,2        | 546,6        | <b>558</b>    | 648,2        |
| <i>En % du PIB</i>   | 20,70%       | 22,27%       | <b>21,87%</b> | 23,60%       |
| Recettes fiscales  | 325,7        | 361,8        | <b>393,3</b>  | 434,1        |
| <i>En % du PIB</i>   | 14,2%        | 15,2%        | <b>15,4%</b>  | 15,8%        |
| Dons   | 85,8         | 112,3        | <b>103,3</b>  | 145,6        |
| Dépenses totales et Prêts nets                                 | 558          | 664          | <b>625,8</b>  | 744,5        |
| Masse salariale  | 93,5         | 100,1        | <b>121,7</b>  | 140,2        |
| <i>En % du PIB</i>   | 4,1%         | 4,1%         | <b>4,8%</b>   | 5,1%         |
| Déficit budgétaire base engagement                             | -169,6       | -129,8       | <b>-171,1</b> | -241,9       |
| <i>En % du PIB</i>   | -7,4%        | -5,3%        | <b>-6,7%</b>  | -8,8%        |
| Déficit budgétaire de base hors dons                           | -83,8        | -17,4        | <b>-67,5</b>  | -96,3        |
| <i>En % du PIB</i>   | -3,7%        | -0,7%        | <b>-2,6%</b>  | -3,5%        |
| Déficit budgétaire base hors PPTE                              | -56,3        | 12,7         | 10,5          | -25,7        |
| <i>En % du PIB</i>   | -2,5%        | 1,0%         | 0,1%          | -0,9%        |
| Solde des transactions courantes, transferts officiels compris | -103,7       | -157,5       | <b>-131,8</b> | -170,9       |
| <i>En % du PIB</i>   | -4,5%        | -6,9%        | -7,5%         | -6,2%        |
| Masse Monétaire  | 626,3        | 763,4        | 853,9         | 857,6        |
| Assistance PPTE  | 27,5         | 30,1         | 28,7          | 31,2         |
| Avoirs Extérieurs Nets   | 284,9        | 400,4        | 460,2         | 500,2        |
| Exportation  | 617,6        | 539,3        | 542,3         | 555,6        |
| Importations   | 520          | 727,9        | 558,3         | 615,2        |
| Balance commerciale  | 97,6         | -35,2        | -15,9         | -59,6        |

Source : DNSI/DNPD

## **ANNEXE 2 : Evolution de la croissance sectorielle entre 2002 et 2005**

| ORIGINE DU PIB                | 2002          | 2003         | 2004          | 2005         |
|-------------------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| PRIMAIRE                      | -3,2%         | 19,5%        | -4,1%         | 8,2%         |
| AGRICULTURE                   | -7,9%         | 32,8%        | -10,7%        | 11,5%        |
| ELEVAGE                       | 3,1%          | 4,5%         | 7,3%          | 4,6%         |
| PECHE, FORET                  | 2,6%          | 2,6%         | 2,6%          | 2,6%         |
| SECONDAIRE                    | 18,9%         | -8,6%        | 2,7%          | 6,8%         |
| INDUSTRIES EXTRACTIVES        | 22,5%         | -18,8%       | -15,2%        | 15,5%        |
| INDUS. MANUFACTURIERES        | 24,2%         | -5,6%        | 19,0%         | -3,9%        |
| ENERGIE                       | 15,1%         | 11,1%        | 11,6%         | 11,2%        |
| BTP                           | 4,4%          | 4,4%         | 8,0%          | 10,3%        |
| TERTIAIRE                     | 3,1%          | 8,0%         | 7,4%          | 6,4%         |
| TRANSPORTS & TELECOM          | -2,7%         | 10,6%        | 14,7%         | 16,1%        |
| COMMERCE                      | -1,6%         | 9,2%         | 6,1%          | 1,2%         |
| BANQUES ET ASSURANCES         | 0,3%          | 7,7%         | 10,7%         | 7,2%         |
| AUTRES SERVICES               | 3,3%          | 4,9%         | 7,8%          | 3,7%         |
| SERVICES NON MARCHANDS        | 4,1%          | 3,5%         | 3,9%          | 7,9%         |
| PIB au coût des facteurs      | 3,5%          | 7,2%         | 1,6%          | 6,9%         |
| DTI et TVA intérieure         | 14,5%         | 12,5%        | 8,8%          | 9,3%         |
| PIB au prix du marché         | 4,3%          | 7,6%         | 2,2%          | 7,1%         |
| <b>EMPLOIS DU PIB</b>         |               |              |               |              |
| <b>CONSOMMATION FINALE</b>    | <b>-0,2%</b>  | <b>7,2%</b>  | <b>5,5%</b>   | <b>3,0%</b>  |
| MENAGES                       | -0,8%         | 4,7%         | 4,9%          | 1,9%         |
| ADMINISTRATIONS               | 2,4%          | 18,5%        | 7,8%          | 7,1%         |
| <b>FORM. BRUTE DE CAPITAL</b> | <b>-22,3%</b> | <b>55,7%</b> | <b>-32,8%</b> | <b>46,9%</b> |
| FBCF                          | 0,3%          | 7,0%         | 7,9%          | 8,8%         |
| PRIVEE                        | 1,6%          | 2,5%         | 4,6%          | 7,6%         |
| PUBLIQUE                      | -1,6%         | 14,0%        | 12,5%         | 10,2%        |
| EXPORTATIONS                  | 20,3%         | -6,8%        | 15,3%         | 0,3%         |
| IMPORTATIONS                  | -8,3%         | 13,1%        | -1,5%         | 6,7%         |

**Source** : DNSI/DNPD